



Financé par



Fondo Canadá

Édition française financée par

BARREAU
DE PARIS

Solidarité

Fonds de dotation

Dignas

Témoignages de femmes défenseures des droits humains au Mexique

Brigades de Paix Internationales – Projet Mexique

Dignas

Témoignages de femmes défenseures des droits humains au Mexique

Brigades de Paix Internationales – Projet Mexique



Dignas

Témoignages de femmes défenseuses des droits humains au Mexique

Brigades de Paix Internationales – Projet Mexique



Financé par



Édition française financée par



Titre : Dignas. Témoignages de femmes défenseuses des droits humains au Mexique

Coordination : Graciela Martínez Gonzalez
Coordination édition française: David Ávila

Auteur : Peace Brigades International - Projet Mexique

Traduction : Sarah Burnwood, Brigitte Chambolle, Laura Chambrier, Dominique Curis, Charlotte Ivern, Michel Lambert, Frédéric Latour, Gabriel Mazzolini

Photos : Prometeo Lucero

Graphisme : Nando Cornejo

Financé par l'ambassade du Canada - Fonds du Canada et par le fonds « Barreau de Paris Solidarité » pour l'édition française

© Peace Brigades International - Project Mexique
Édition en anglais et espagnol, mars 2012
Édition française, mars 2013

Peace Brigades International | section française

21^{es}, rue Voltaire 75011 Paris

Tél : 01 43 73 49 60

pbi.france@free.fr

www.pbi-france.org

ISBN : 978-2-7466-5772-4

Dépôt légal : mars 2013

Cette publication est le résultat de l'engagement et du dévouement de nombreuses personnes qui ont participé au travail de PBI Mexique. Nous aimerions remercier particulièrement les femmes qui ont partagé leur temps et leurs témoignages avec nous ; les volontaires qui ont aidé à réaliser ces entretiens, à les transcrire et les réviser ; les bénévoles français qui ont traduit ce livre ; merci pour leur temps, leur patience leurs critiques constructives. Nous souhaiterions aussi remercier l'ambassade du Canada et le Fonds Canada, qui ont financé cette publication, PBI Canada pour leur aide tout au long de ce projet ainsi que le Fonds « Barreau de Paris Solidarité » pour permettre de publier cette édition en français.

Les idées exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de PBI ou de ses bailleurs.

Sommaire

4	Édition française
6	PBI France
7	Édito pour l'édition française de <i>Dignas</i> des Brigades de Paix Internationales
8	Prologue
10	Introduction
12	Protagonistes de la défense des droits de l'Homme au Mexique
16	Témoignages
18	Ouvrir des espaces pour le respect de droits
32	Obtenir des changements
46	Relever des défis
62	Épilogue
64	Se mobiliser pour la paix comme défenseuses des droits de l'Homme – Mary Jane N. Real
66	Femmes défenseuses des droits humains – Margaret Sekaggya



Édition française

Peace Brigades International (PBI) est une organisation non-gouvernementale internationale œuvrant depuis plus de 30 ans sur le terrain, et dont les projets sont aujourd'hui développés en Colombie, au Guatemala, au Kenya, au Mexique et au Népal. PBI se donne comme mission « d'ouvrir des espaces pour la paix », c'est-à-dire de contribuer à la protection d'organisations qui cherchent des solutions non-violentes aux conflits internes à leurs pays où elles sont victimes de forte répression.

PBI met en place des équipes internationales de volontaires qui, par leur présence, dissuadent les actes de violence et permettent la création d'un espace de dialogue politique. Cet accompagnement protecteur permet ainsi aux défenseurs des droits de l'Homme de conserver leur espace d'action et d'en ouvrir d'autres. Cet accompagnement constitue un moyen efficace de dissuasion en raison des coûts politiques potentiels infligés à ceux qui attenteraient aux droits de l'Homme. Il comprend un accompagnement physique, un travail de sensibilisation politique, et enfin la construction de réseaux d'appui au niveau international.

La section française des Brigades de Paix Internationales, fondée en 1992, assure la coordination et le développement des réseaux d'appui en France, le suivi des Projets sur le terrain et la recherche de fonds et de volontaires. PBI France travaille également à la sensibilisation de l'opinion publique française sur la résolution non-violente des conflits et à l'information sur le travail de PBI International et la situation des défenseurs des droits de l'Homme dans les zones où sont implantés les projets.

Edito pour l'édition française de *Dignas* des Brigades de Paix Internationales

Le barreau de Paris est depuis toujours sollicité lorsque les droits de l'Homme sont en danger. Dès lors que dans le monde, les libertés fondamentales sont mises en cause ou que l'exercice des droits de la défense est rendu difficile, voire illusoire, l'Ordre des avocats de Paris vient au soutien des personnes en danger et des avocats menacés dans l'exercice de leur profession.

En 2008, l'un de mes prédécesseurs, inquiet de la situation dans l'État d'Oaxaca, avait écrit au Gouverneur de cet État ainsi qu'à son Procureur général, afin de leur demander d'assurer la protection des défenseurs des droits de l'Homme.

Tant en ma qualité de Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, qu'en tant que Femme, je suis fière de pouvoir introduire cet ouvrage rendant hommage aux femmes mexicaines défenseuses des droits humains.

Pour renforcer les actions entreprises par l'Ordre des Avocats dans le domaine de l'accès au droit mais également pour la promotion des droits de l'Homme en France et à l'International, le fonds « Barreau de Paris Solidarité » a été créé en 2012. L'action menée par les Brigades de Paix Internationales au Mexique a été l'un des premiers projets soutenus financièrement par le fonds.

C'est ainsi qu'au nom de l'ensemble des avocats du barreau de Paris, je tiens à exprimer tout mon soutien auprès de ces femmes dans leur combat pour l'accès au droit.

Christiane Féral-Schuhl
Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris



Prologue

A travers ce rapport, les Brigades de Paix Internationales ont souhaité faire un retour sur leur travail en faveur de la paix et des droits de l'Homme dans les nombreux pays qui ont accueilli et accueillent leur intervention depuis maintenant trente ans. Mais elles ont surtout voulu rendre hommage aux femmes mexicaines défenseuses des droits humains, et particulièrement à celles qui ont contribué à l'évolution sociale de leur pays. L'engagement courageux et la persévérance, dont elles ont fait preuve au fil des années, leur ont permis d'avancer sur le chemin difficile de l'accès aux droits pour tous. Ainsi, il nous a semblé important de mettre en lumière le rôle exceptionnel que ces femmes ont joué et continuent de jouer dans la société mexicaine.

C'est en 2001 que PBI-Mexique a commencé à accompagner les défenseurs et les femmes défenseuses des droits humains en situation de risque. Nous nous sommes déployés d'abord dans État de Guerrero, et aujourd'hui nous travaillons dans État d'Oaxaca et dans la ville de Mexico. Par le biais de l'accompagnement international, notre objectif est de protéger et d'élargir l'espace d'action des acteurs non violents du mouvement social mexicain. Cet accompagnement est basé sur la présence physique, le dialogue avec les autorités nationales et la communauté internationale, la facilitation de processus de renforcement de la société civile, la création de réseaux d'appui, le conseil en termes de sécurité et protection, et la diffusion de l'information comme dans le cas du présent rapport. Tous ces outils se veulent au service du respect des droits de l'Homme et de la construction de la paix au Mexique.

En 2011, nous avons décidé d'élargir notre sphère d'intervention en nous appuyant sur l'expérience acquise dans les États de Guerrero, d'Oaxaca et dans la ville de Mexico. L'idée est d'adapter notre savoir-faire à d'autres contextes régionaux et d'accompagner de nouveaux membres de la société civile oeuvrant pour le respect des droits de l'Homme. Nous avons pris cette décision en tenant compte de notre identité collective comme organisation sociale non hiérarchique. Notre action repose principalement sur le travail volontaire de centaines de bénévoles à travers le monde.....qui, pour la plupart, sont des femmes.

Les débuts de PBI au Mexique ont été marqués par deux phénomènes contradictoires: d'un côté, un processus de démocratisation et d'ouverture relative aux droits de l'Homme, d'un autre, la vulnérabilité croissante des promoteurs de ces mêmes droits. Le cas de Digna Ochoa, défenseuse reconnue, en constitue la dramatique illustration: victime de menaces répétées, elle trouva la mort en 2001 dans des circonstances toujours inexplicables selon sa famille et d'autres acteurs de la société civile.

Cette même année, furent créés le Comité Cerezo, qui revendiquait la justice pour les prisonniers politiques, et le Centre d'Appui au Travailleur (CAT) qui se donnait pour mission l'application du droit international du travail. Depuis, beaucoup d'organisations ont émergé en réponse aux multiples violations des droits de l'Homme qui n'ont cessé de se répéter. Parmi ces nombreuses violations, nous ne pouvons oublier les infractions massives aux libertés fondamentales dans les États d'Atenco et d'Oaxaca, il y a cinq ans.

Le Mexique vit aujourd'hui une renaissance de la société civile qui se concrétise dans l'action d'une myriade de collectifs réclamant la justice et la vérité pour des milliers d'affaires, actuelles ou passées, de violations des droits de l'Homme. Beaucoup de femmes constituent le fer de lance de cette lutte. Elles subissent comme défenseuses une double contrainte: celle, évidente, de défendre les droits de l'Homme dans un contexte périlleux, mais aussi celle, moins visible, de travailler dans une société machiste. Elles mettent ainsi doublement en jeu leur vie professionnelle et privée, tout en essayant de faire progresser leurs revendications.

Dans la préparation de cet ouvrage, nous avons eu l'honneur de rencontrer ces femmes qui défendent les droits de l'être humain, et de connaître leurs contextes de travail, leurs parcours, les défis auxquels elles sont confrontées, ainsi que leurs résultats. Toutes nous ont communiqué un souffle et une énergie qui nous a encouragés à poursuivre notre travail commencé il y a plus de dix ans au Mexique.

Nous espérons que leurs témoignages inspireront de la même manière ceux qui liront ce livre. Nous avons pris

le parti d'essayer de retranscrire le mieux possible une parole vivante, en conservant dans la narration l'oralité des témoignages recueillis. En ce sens, nous avons mis l'accent sur le vécu de chacune des défenseuses dans une série de portraits. Notre objectif est de transmettre à chaque lecteur la force et l'émotion de ces femmes pour que leurs paroles et leurs visages restent gravés dans les mémoires.

Pour faciliter la lecture et respecter un fil conducteur, nous avons décidé d'organiser ces témoignages en trois parties. Dans une première partie, nous nous sommes intéressés au travail de ces femmes qui ouvrent des espaces pour le respect des droits de l'Homme ; dans la seconde, nous avons fait état des résultats obtenus ; enfin, nous avons abordé les défis auxquels ces femmes sont confrontées. Nous tenons à préciser que cette division n'est pas stricte et que chaque femme, dans son parcours personnel et dans le contexte qui est le sien, a en effet ouvert de nouvelles voies et connu des succès et des défis.

Parmi les résultats réjouissants les plus récents, on ne peut s'empêcher de citer les sentences rendues par la Cour Interaméricaine des droits de l'Homme dans l'affaire du « Campo Algodonero » et dans les cas d'Inés Fernández, de Valentina Rosendo Cantú et de Tita Radilla. Cette dernière a d'ailleurs été récompensée pour son combat de plus de trente ans aux côtés des victimes de disparition forcée. Si chacun de ces verdicts est le résultat d'un travail collectif regroupant beaucoup de personnes, nul doute que ce sont ces femmes qui, par leur courage et leur persévérance, en faisant face aux pressions, aux menaces jusqu'à des attaques physiques, ont maintenu actif le combat des victimes et ont favorisé l'issue juridique de ces procès.

Et la lutte continue: la Commission Interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH) vient d'ouvrir une enquête dans l'affaire des femmes torturées de État d'Atenco. Comme dans beaucoup d'autres cas, ces victimes n'ont pu obtenir justice dans leur propre pays.

Nous tenons à saluer également, l'extraordinaire courage des femmes qui luttent et obtiennent de grandes avancées

en matière de droits sexuels et reproductifs et de respect de la communauté LGBTI (Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transsexuels et Intersexuels) au Mexique. Dans d'autres parties du monde, la tendance est à la non-reconnaissance et à la négation de beaucoup de ces droits.

L'accroissement de la violence dans toutes les régions mexicaines, conséquence du crime organisé et de la « guerre contre le narco », met les défenseuses dans une situation de risque et de vulnérabilité sans précédents. Perdues au milieu des statistiques, les violences faites aux femmes, la traite des femmes et des enfants, le féminicide (meurtre d'une femme à cause de son genre) passent presque inaperçus. Le même sort est réservé aux violations des droits des peuples autochtones et tribaux, aux violations du droit du travail, des droits environnementaux ainsi qu'aux plus fondamentaux des droits civiques et politiques. Dans ce contexte régressif, les défenseuses deviennent des cibles privilégiées.

C'est ce contexte que nous souhaitons mettre en lumière pour montrer l'ampleur des risques auxquels s'exposent ces femmes dans le cadre de leur travail, mais aussi pour souligner leur courage face à l'adversité. Notre pensée va naturellement à Bety Cariño, défenseuse assassinée dans État d'Oaxaca le 27 avril 2010. Nous voudrions lui rendre hommage dans cet ouvrage. Nous avons donc inclus le témoignage courageux qu'elle offrit dans le cadre de la cinquième plateforme de Dublin (organisée par la Fondation Internationale pour la protection des défenseurs et des défenseuses des droits de l'Homme) dont PBI est membre.

Enfin nous voulons remercier ces femmes défenseuses, dont les paroles et engagements constituent la raison de cet ouvrage, ainsi que toutes celles que nous n'avons pu y faire figurer. Cet ouvrage est avant tout le leur. Toutes sont conscientes que l'essence de leur travail est de permettre l'existence d'espaces de dialogue démocratique : des espaces nécessaires pour que justice et droits de l'Homme soient respectés dans leur pluralité. Une vision partagée par PBI, depuis sa fondation par un groupe d'hommes et de femmes visionnaires issus de plusieurs nationalités, au Canada, en 1981 ...

Protagonistes de la protection et la défense des droits de l'Homme au Mexique

Conduite du changement pendant quatre décennies

A partir des années 1970, face aux disparitions et aux assassinats de la « guerre sale »¹, ce sont les femmes qui les premières, en tant que mères, épouses, sœurs ou filles ont recueilli l'indignation de la société et se sont confrontées à l'État pour exiger la présentation des personnes disparues. C'est ainsi qu'est né le Comité National Indépendant pour la Défense des Prisonniers, Inculpés, Détenus Disparus et Exilés Politiques, depuis devenue l'Association des Familles de Détenus Disparus et Victimes de Violations de Droits de l'Homme au Mexique (AFADEM) en 1997².

Ce mouvement qui revendique l'application de la loi et la lutte contre l'impunité s'est vu obligé de soutenir ses revendications jusqu'à ce jour, et c'est une femme, Tita Radilla, qui a joué un rôle décisif dans l'organisation.

Dans les communautés autochtones et paysannes, où les délits parviennent rarement jusqu'aux tribunaux, les plaintes ne donnent lieu à aucune enquête de police et les visites de bataillons de l'armée constituent l'unique présence des forces de sécurité de l'État, souvent hostile. Ce sont, dans la plupart des cas, les femmes qui ont initié des activités de formation et de réflexion sur les droits de toute personne et l'usage qui doit en être fait.

Dans ce cadre, des femmes promotrices et formatrices en droits de l'Homme ont initié des processus à partir de leur expérience pratique et de la responsabilité de genre assumée au quotidien, ce qui les a amenées à comprendre et revendiquer l'interconnexion entre tous les droits de l'Homme, tant civils et politiques qu'économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Depuis les années quatre-vingt, des femmes comme Graciela Zavaleta ou Dora Ávila ont initié ce travail de promotion et de diffusion dans les communautés, seules ou en collaboration avec des organisations comme le Centre pour les Droits de l'Homme Miguel Agustín Pro Juárez (Centro PRODH), pionnier dans la défense et la promotion des droits de l'Homme au Mexique. D'autres femmes, comme Nora Martínez, ont réalisé un travail décisif pour la naissance de différents mou-

vements sociaux mexicains en impulsant des processus de sensibilisation et de réflexion sur les droits de l'Homme dans le cadre des activités pastorales de l'Église catholique.

Les crises économiques au Mexique à partir des années 1970, ont provoqué de profonds changements dans l'économie du pays avec des répercussions drastiques, surtout pour les droits fondamentaux des communautés rurales, paysannes et autochtones.

Aux exigences territoriales de ces communautés s'ajoutent des revendications sociales et culturelles, et les mobilisations ont trouvé l'apogée de leur expression politique avec le soulèvement zapatiste et la réclamation des droits à l'autonomie des peuples autochtones. Pendant ce conflit, des femmes comme Blanca Martínez ont été témoins des assassinats, enlèvements et autres violations des droits de l'Homme subis par la population au Chiapas, et ont joué en plus un rôle important dans le processus de négociation et résolution du conflit, entre le gouvernement mexicain et l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN).

Dans beaucoup de communautés autochtones, surtout dans le sud du Mexique, ce sont les femmes elles-mêmes qui se sont rapidement confrontées aux soldats quand les hommes se cachaient par crainte d'être poursuivis comme présumés guérilleros. Face aux délits et aux violations de droits de l'Homme commis par les forces de sécurité dans les communautés, elles ont dénoncé les agressions et les violations sexuelles et ont exigé justice en leur nom propre et en celui de leurs proches disparus. Comme l'a souligné la Cour Interaméricaine des droits de l'Homme dans ses verdicts sur les cas de Valentina Rosendo Cantú et Inés Fernández Ortega, au Mexique, le non-accès à la justice, qui vient s'ajouter à l'indifférence et à la double discrimination de genre et raciale, largement acceptée par la société et pratiquée par de nombreux fonctionnaires, rend particulièrement complexe pour les femmes la défense de leurs droits³.

La signature du Traité de libre-échange d'Amérique du Nord

en 1994 a également mené à une détérioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses mexicaines⁴. Blanca Velásquez, après avoir fait personnellement l'expérience des violations des droits du travail, a décidé de mener, avec d'autres femmes à la fin des années quatre-vingt-dix, les revendications pour la réduction du temps de travail et des salaires plus justes. D'abord à travers un mouvement syndical et plus tard, avec la fondation du CAT (Centre d'Appui au Travailleur) dans les États de Puebla et Tlaxcala.

Des problèmes similaires ont été constatés dans les États du nord du pays. Dans la région, la conjugaison de la féminisation de la pauvreté et du travail, les migrations et une société traditionnelle rarement organisée ont entraîné une forme particulière de violence de genre : le féminicide. Ciudad Juárez se présente comme un cas paradigmatique de ce type de délits. Ce sont une nouvelle fois les femmes qui se sont organisées et ont créé des centres de défense des droits spécialisés dans ce type de violence pour appuyer intégralement les femmes victimes et leurs familles.

C'est ainsi qu'en 2001 a surgi le Réseau Table Ronde des Femmes (*Red Mesa de Mujeres*), actuellement coordonné par Imelda Marrufo et qui, conjointement avec d'autres organisations ont obtenu que la Cour Interaméricaine prononce la sentence « Campo Algodonero » contre l'État mexicain⁵. Ces femmes ont apporté une perspective de genre à la réflexion et l'analyse sur les droits des femmes et la façon dont ils sont bafoués. Par leur travail, elles ont fait le constat de la violence quotidienne à laquelle font face les femmes au Mexique et ont vu la nécessité d'impulser de profonds changements sociétaux.

En ce qui concerne la déstructuration des familles due à la pauvreté et aux migrations, beaucoup de femme se sont organisées pour élaborer des stratégies de survie et des projets de production; dans leur planification et leur mise en œuvre, elles se sont elles-mêmes formées et ont posé les bases pour que leurs enfants, leurs familles et leurs communautés reconnaissent et demandent l'application des droits de l'Homme. Celsa Valdovinos, présidente et fondatrice en 2000 de l'Organisation des femmes écologistes de

la Sierra de Petatlán (*Organización de Mujeres Ecologistas de la Sierra de Petatlán* - OMESP), a joué un rôle fondamental dans la préservation de l'environnement et l'éducation pour l'autosuffisance dans les communautés de la Costa Grande du Guerrero.

Particulièrement à partir des années 2000, la société civile mexicaine s'est ressaisie des droits de l'Homme comme outil central dans ses revendications sociales et politiques. Beaucoup de femmes ont depuis rejoint le travail de promotion des droits de l'Homme. Tant les militantes expérimentées comme les nouvelles générations ont commencé à se considérer comme des défenseuses des droits de l'Homme. Pour Emiliana Cerezo par exemple, son identité comme telle a été indispensable pour obtenir la liberté de ses frères et pour son travail ensuite dans le Comité Cerezo en faveur d'autres personnes injustement emprisonnées.

Avec les grandes manifestations et les répressions de 2006 à Atenco et Oaxaca, événements décisifs de l'histoire récente du Mexique, de nouvelles initiatives ont vu le jour pour exiger la vérité et la justice face au manque de transparence et de responsabilité pour les actes de violations massives des droits de l'Homme. Des femmes comme Edith Rosales et ses collègues d'Atenco, et Sara Méndez, au travers du Comité de Libération 25 novembre dans l'Oaxaca, ont initié des revendications qui ont fait écho dans le monde entier.

De même, des femmes transgenres et représentantes du mouvement de lesbiennes, gays, bisexuels, transsexuels et intersexuels (LGTBI), malgré les attaques violentes et les actes d'intimidation qu'elles ont subis dans de nombreuses régions du pays⁶ ont joué un rôle fondamental en promouvant la jouissance des droits de l'Homme de tous et toutes dans le respect de leur identité sexuelle. Tel est le cas de Pamela Sandoval, promotrice de la diversité sexuelle dans l'État de Guerrero. Elles ont également travaillé dans le domaine de l'éducation sexuelle et du développement de projets de santé, surtout en réponse au VIH-SIDA et à la

discrimination. Parmi leurs succès, obtenus surtout dans les zones métropolitaines, on compte la reconnaissance dans la ville de Mexico du droit au mariage et à l'adoption pour les couples de même sexe.

Alors même que les mouvements féministes ont déjà eu des répercussions dans le passé, la défense des droits sexuels et reproductifs est encore l'objet de polémique et sujet tabou pour la société mexicaine. Verónica Cruz dénonce depuis plus d'une dizaine d'années le double abus envers les femmes, particulièrement celles avec de moindres revenus qui violées sont poursuivies quand elles optent pour un avortement.

Dans le cas des femmes du monde de la communication, deux principaux défis sont à relever : la concentration de la propriété des médias, et la violence contre les journalistes, qui fait du pays l'un des plus dangereux pour exercer cette profession⁷. María Porfiria Antonio a fait face en 2008 à une réponse disproportionnée des autorités à une initiative de radio communautaire autochtone qui visait la promotion et la communication. Par ailleurs Marcela Turati a dû prendre des mesures pour pouvoir rendre compte chaque jour de ce qui se passe dans le pays, et a cherché, avec d'autres femmes journalistes à créer des réseaux de soutien et à rompre l'image classique de la journaliste individuelle.

Malgré le contexte actuel de violence déclenchée par ladite « guerre contre les narcos », qui a coûté la perte de dizaines de milliers de vies⁸, des femmes comme Blanca Mesina et Silvia Vázquez plaident pour la justice pour les victimes de violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité dans le nord du pays. Blanca Martínez a terminé sa mission au Chiapas et est allée à Coahuila ; elle travaille actuellement au quotidien pour soutenir les familles de disparus lors de ce conflit, au sujet duquel elle affirme : « Tu ne sais pas ce que tu vas gagner, ni qui va gagner quoi, et il y a des milliers et des milliers de victimes. ».

Accompagner des femmes

Depuis le début de notre présence au Mexique en 1999, la majorité des personnes demandeuses et bénéficiaires d'un accompagnement international ont été des femmes. Plus de la moitié d'entre elles vivent et travaillent en milieu rural et autochtone dans les États de Guerrero et Oaxaca. PBI a été témoin de différentes formes d'agressions contre ces femmes défenseuses, dans le but de stopper leurs activités de recherche de justice ou de défense des droits de l'Homme⁹. Nous avons documenté leur exposition à des formes spécifiques de violence dues à leur identité de femmes, et parfois de femmes autochtones et paysannes. Nous avons recensé des cas de violence de genre et autres graves obstacles, avec des composantes racistes et sexistes quand elles ont eu recours à la justice mexicaine pour dénoncer ces attaques. Des menaces et des actes de violences à l'encontre de leurs enfants ont été utilisés comme outils spécifiques pour mettre fin à leur travail et leurs demandes. Fréquemment, les défenseuses se plaignent que leur voix ne sont mêmes pas écoutées.

Dans ces circonstances, PBI suit avec attention le mouvement d'organisation de femmes activistes et défenseuses au Mexique. En novembre 2011 a eu lieu une rencontre nationale de 47 femmes défenseuses mexicaines. Cet événement s'est terminé avec une déclaration finale dont nous re prenons les phrases suivantes :

« Nous avons vécu personnellement l'augmentation accélérée et alarmante de la violence et la décomposition du tissu social, dues essentiellement au renoncement de l'État à son obligation de garantir les droits de l'Homme.

« [...] Dans ce contexte nous notons l'aggravation de la discrimination et l'augmentation du nombre d'actes de violence et de violence extrême contre les femmes [...]. Pour exemple l'impunité qui affecte au quotidien les victimes de violence familiale et les milliers de femmes qui se voient obligées d'assumer seules la quête de justice pour leurs

proches disparus, séquestrés ou assassinés ; l'utilisation répétée, tant par les forces de sécurité de l'État comme par les groupes criminels, de la violence sexuelle et du féminicide [...].

« Cette réalité met en danger les luttes des femmes pour les droits de l'Homme avec de graves conséquences pour leur intégrité et celle de leurs familles, ainsi que pour les milliers de personnes qui bénéficient de leur travail pour la justice et la dignité humaine. Entre 2010 et 2011 on a recensé au moins huit assassinats de femmes défenseuses au Mexique : Bety Cariño dans l'Oaxaca, Josefina Reyes, María Magdalena Reyes, Luisa Ornelas, Marisela Escobedo et Susana Chávez dans le Chihuahua, Isabel et Reyna Ayala Nava dans le Guerrero, et Carmela Elisarraráz Méndez de Michoacán. De même, on a recensé l'assassinat de cinq femmes journalistes : Selene Hernández de l'État de Mexico, María Isabel Cordero Martínez de Chihuahua, María Elvira Hernández Galeana du Guerrero et Ana María Marcela Yarce Viveros et Rocío González dans le District Fédéral.

« [...] Nous lançons un appel au mouvement des droits de l'Homme à s'engager à la protection, sécurité, mesures d'autoprotection, et reconnaissance des femmes défenseuses qui doit passer par le renforcement de leur rôle et de leur visibilité, et par la construction d'espaces démocratiques libres de toute discrimination, qui répondent aux demandes et besoins spécifiques des défenseuses.

« Nous exigeons de l'État mexicain qu'il remplisse de manière effective ses obligations en matière de droits de l'Homme et de protection des défenseuses et défenseurs des droits et qu'il en finisse avec la logique d'impunité, de violence et de simulation qui a mené notre pays à l'une de ses plus profondes crises. »

PBI se joint à cette déclaration et fait sienne la dernière phrase : « Nous exprimons notre profond respect et reconnaissance aux milliers de femmes qui de façon quotidienne construisent une société plus libre, juste et égalitaire ».

1. Cour Interaméricaine des droits de l'Homme : Cas Radilla Pacheco Vs Mexique. Exceptions Préliminaires, Fond, Réparation et Coûts, verdict du 23 novembre 2009, Série C. N°209, paragraphe 132

2. Défenseuses et Défenseurs des droits de l'Homme dans l'État de Guerrero. Résistances et propositions de la société civile mexicaine autour de la défense et la promotion des droits fondamentaux, *Brigades de Paix Internationales – Projet Mexique, décembre 2007, p. 24*

3. Cour Interaméricaine des droits de l'Homme. Cas Fernández Ortega et autres. Vs. Mexique. Exception Préliminaire. Fond, Réparation et Coûts, verdict du 30 août 2010, Série C N° 216, paragraphe 2.

4. Pour plus d'information sur les conditions de travail au Mexique sur cette période, consulter Règlements du travail, qualité des emplois et les modèles d'inspection, Mexique dans le contexte latino-américain (LC/MEX/L.86), Commission Economique pour l'Amérique latine (CEPAL), mai 2008.

5. Cour Interaméricaine des droits de l'Homme, Cas González et autres ("Campo Algodonero") Vs. Mexique. Exception Préliminaire. Fond, Réparation et Coûts, verdict du 16 novembre 2009, Série C N° 205.

6. Pour plus d'information sur les agressions au Mexique en lien avec le collectif LGBTI, consulter le rapport « The Violations of the Rights of Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Persons in MEXICO. A Shadow Report », Global Rights, mars 2010.

7. Le rapport du Rapporteur Spécial sur la promotion et protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression des Nations Unies, Frank La Rue, suite à sa visite au Mexique en août 2010 avec la Rapporteuse Spéciale pour la liberté d'expression de la CIDH, Catalina Botero, signale qu'entre 2000 et 2010, 66 journalistes ont été assassinés, 12 autres ont disparu, ce qui a fait du Mexique le pays le plus dangereux d'Amérique pour exercer le métier de journaliste. Rapport du Rapporteur Spécial sur la promotion et protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Frank La Rue – annexe – mission au Mexique (A/HRC/17/27/Add.3), 19 mai 2011, par. 73.

8. D'après les derniers chiffres officiels du gouvernement mexicain, entre décembre 2006 et fin 2010, il y a eu 34 612 homicides en lien avec la délinquance organisée. Par ailleurs, la presse mexicaine est devenue également une source de référence sur le sujet : le groupe REFORMA, par exemple, a compté 39 953 victimes au cours des cinq dernières années, Ejecutómetro 2011 ; et l'hebdomadaire ZETA, jusqu'à 60 420, édition 1967, Tijuana (Basse Californie), 12 décembre 2011.

9. Pour plus d'information sur l'expérience d'accompagnement de PBI à des défenseuses des droits de l'Homme, consulter le rapport spécial « Defensoras de derechos humanos bajo amenazas », PBI Estado Español, 2011.



Témoignages



Ouvrir des
espaces pour le
respect de droits



Tita Radilla

Vice-présidente de l'Association des Familles de Détenus Disparus et Victimes de Violations des Droits de l'Homme (AFADEM) | Atoyac de Álvarez (Guerrero)

Mon père, Rosendo Radilla Pacheco, a été détenu-disparu le 25 août 1974 à un barrage de l'armée, ici, dans la commune d'Atoyac de Álvarez. Dans les années 1970, principalement dans l'État de Guerrero, des centaines de personnes ont été détenues-disparues et d'autres exécutées et torturées. Depuis ce jour, nous sommes en lutte pour savoir ce qui leur est arrivé ; toutefois, l'État mexicain continue à faire traîner l'affaire, il n'existe pas de volonté politique de tirer au clair ces faits lamentables.

Au début, c'est nous, les familles qui avons recherché nos êtres chers, seuls, ou avec des personnes appartenant à beaucoup de mouvements, et ensuite, à partir de 1978, avec des organisations comme aujourd'hui l'AFADEM. Nous avons réalisé beaucoup d'activités pour la présentation de nos disparus, et c'est en 1999 que nous avons présenté notre premier dépôt de plainte devant le Procureur Général de la République [PGR] pour 143 dossiers. Sur ces dossiers, la Commission Nationale des Droits de l'Homme [CNDH] a ouvert une enquête et reçu 543 plaintes, ce pour quoi elle a recommandé la mise en place d'un Avocat Général spécial, le FEMOSPP [Avocat Général Spécial pour les Mouvements Sociaux et Politiques du Passé]. Ce bureau de l'Avocat Général a travaillé cinq années et n'a pas donné les résultats attendus, ce qui a amené le transfert des dossiers à la Coordination des Affaires Spéciales du PGR.

« Non seulement c'est Rosendo que nous recherchons, mais aussi tous et chacun des détenus disparus. »

Nous avons présenté le dossier de mon père à la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme en 2001 et nous avons obtenu une recommandation de cette institution. Cependant l'État n'en a pas tenu compte et le dossier est passé devant la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, qui a prononcé une sentence contre l'État mexicain le 23 novembre 2009. La Cour s'est prononcée sur

le contexte dans lequel se sont déroulés les événements, ce qui nous a remplis de joie, parce que non seulement c'est Rosendo que nous recherchons, mais aussi tous et chacun des détenus-disparus. Ceci veut dire que l'État doit enquêter sur tout ce qui s'est passé à cette époque.

Le jugement a été prononcé il y a déjà deux ans et l'État n'a réalisé que la publication de ce verdict [dans la presse nationale]. Il est vrai qu'on procède à des fouilles, mais elles ne sont pas menées à la suite d'enquêtes de l'administration en charge de l'affaire, mais seulement à la suite de rumeurs, ce qui fait que l'on n'a rien découvert. Ces enquêtes auraient dû être menées dès le début par l'État mexicain sans qu'il ait été nécessaire de recourir aux administrations internationales.

Nos parents étaient des personnes qui se battaient pour des causes justes et méritent d'être traitées comme telles. Beaucoup d'entre eux n'avaient rien à voir avec les mouvements armés, c'étaient des personnes de la société civile et elles ont souffert pour quelque chose qui n'aurait pas dû se passer.

Malheureusement, on ne sait pas grand-chose sur ce qui s'est passé ici, mais aujourd'hui, avec ce jugement, on a plus d'information. Je crois qu'il faut écrire tout cela, pour que ça reste dans la mémoire historique et pour que, de même que l'on connaît les héros, on connaisse aussi ceux qui ont fait du mal à la nation, au peuple. Il faudrait aussi que cela apparaisse dans les livres de classe, pour que les enfants et les jeunes connaissent ces faits lamentables et qu'ils ne se reproduisent pas.

Nous espérons que l'État mexicain reconnaisse sa responsabilité dans ces événements [le 17 novembre 2011, l'État mexicain a réalisé une cérémonie publique de reconnaissance de responsabilité, sans la présence de la famille Radilla, ni celles des disparus] ; nos disparus avaient droit à un jugement juste au cas où ils auraient commis quelque chose d'illégal. Nous, leurs proches, nous avons le droit de savoir ce qui leur est arrivé, et où ils sont. Nous demandons qu'ils nous soient remis, dans les conditions où ils se trouvent.



Graciela Zavaleta Sánchez

Présidente de la Commission Régionale des Droits de l'Homme Mahatma Gandhi, A.C. | San Juan Bautista Tuxtepec (Oaxaca)

J'ai décidé de commencer cette tâche à la fin des années 1980, quand la situation dans la région est devenue intolérable : abus de pouvoir, corruption, torture, exécutions extrajudiciaires... Nous nous sommes réunis, entre membres de la société civile, pour voir ensemble ce que nous pouvions faire face à ces abus. Nous nous sommes rendu compte que les gens n'étaient pas protégés, qu'ils demandaient de l'aide et n'en recevaient pas. Nous ne savions pas qui solliciter, parce qu'à ce moment-là les droits de l'Homme n'étaient pas vraiment en vigueur. C'était quelque chose qui existait, mais on ne savait pas comment s'en servir. Nous ne connaissions même pas l'existence de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

On a entendu dire qu'il existait des associations qui pouvaient nous aider, et c'est ainsi que nous avons pris contact avec l'organisation Miguel Agustín Pro Juárez. Nous leur avons demandé de l'aide et ils sont venus pour une série d'entretiens. En apprenant que nous pouvions faire face à la situation très grave qu'il y avait dans la région, nous nous sommes regroupés et c'est là qu'est née la Commission en 1991. Nous avons ouvert un bureau juste en face de la maison où la police amenait les personnes arrêtées et torturées. Ce fut notre première action, nous avons commencé à nous remuer, les gens des communautés et des villages se sont rapprochés et nous avons reçu de nombreux dossiers. Mais nous ne savions pas quoi faire au début.

Ça a été très difficile quand la répression a commencé. Il y a eu des affrontements avec la police fédérale, celle de l'État et celle de la commune. Nous les avons dénoncés très fermement et ils ont commencé à nous menacer, à

nous pourchasser. Je savais que si j'avais peur et que je me cachais, ils allaient me tuer ; j'ai dit : « non, il faut que j'aille de l'avant ». Le plus dur, ça a été quand les compagnons se sont éloignés par peur ; ils disaient : » Nous t'aimons beaucoup, nous apprécions ce que tu fais, mais tu es allée trop loin. » En voyant que je n'avais pas peur, ils s'en sont pris à

mes enfants. Ils les ont accusés d'être des bandits de grand chemin, des narcotrafiquants, de beaucoup de choses terribles. C'était en 1993. Nous nous sommes rapprochés du Gouverneur de l'État de Oaxaca, en le mettant au courant de ce qui se passait, il m'a dit : « oui, c'est vrai, c'est parce que tu t'occupes de ce qui ne te regarde pas ».

Cette année, j'ai enregistré treize lynchages dans la région, j'ai tous les numéros d'enregistrement, tous ont fait l'objet de plaintes devant la CNDH et la Commission de l'État pour les Droits de l'Homme [aujourd'hui *Bureau de Défense des Droits de l'Homme d'Oaxaca*], qui a émis des recommandations. Les ordres d'arrestation ont été émis, mais nous n'avons jamais eu vent qu'un fonctionnaire, malgré sa présence régulière lors d'actions illégales commises, n'ait été condamné.

Je me rappelle aussi du jour où j'ai fait sortir les premières personnes de la prison. La prison était quelque chose d'horrible, il y avait des gens qui, pour le vol d'un dindon, avaient passé deux ou trois années en prison. Beaucoup d'entre eux étaient des indigènes, et ils étaient prisonniers parce qu'il n'y avait pas de traducteur pour leur expliquer comment s'était déroulée l'affaire. Parmi les premières personnes, il y avait un couple que leur propre fille avait accusé avant de leur voler leur terrain. Quand je les ai vus sortir et que j'ai vu leur joie, j'ai compris qu'il fallait continuer à se battre.

« Je savais que si j'avais peur et si je me cachais, ils allaient me tuer ; j'ai dit : « Non, il faut que j'aille de l'avant ». »

Le nom de « Mahatma Gandhi », nous l'avons choisi parce que c'est un homme qui a tout donné pour libérer son peuple et l'arracher à l'esclavage. Il n'a pas utilisé la violence et malgré cela, il a été attaqué et montré du doigt. Il n'a pas abandonné

ses idéaux, et il a continué à lutter au péril de sa propre vie. Ça m'encourageait à continuer le combat. En tant que femme, j'étais faible, j'avais très peur, mais en tant que militante, je me suis avancée tête haute et avec force, en luttant en accord avec mes idéaux. Il a été pour moi un exemple et je ne suis qu'une petite graine de toute cette pensée.



Blanca Isabel Martínez

Directrice du Centre Diocésain pour les Droits de l'Homme Fray Juan de Larios, A.C. | Saltillo (Coahuila)

Il est difficile de dire quand j'ai commencé à me définir comme défenseure parce que je viens d'une tradition de militantisme social, et à un certain moment de ma démarche, la demande sociale s'est amplifiée avec la référence aux droits de l'Homme. J'ai passé dix années au Chiapas, six d'entre elles comme directrice du Centre des Droits de l'Homme Fray Bartolomé de las Casas [Frayba]. Dans le contexte du conflit armé, en 1994, j'ai commencé aussi à collaborer avec la Commission Nationale d'Intermédiation pour le conflit du Chiapas. C'est là, au milieu des demandes de droits, d'attention aux causes structurelles que provoquaient les conditions de marginalisation, de discrimination et d'injustice structurelle, parmi les peuples indigènes, que mon identité de défenseure s'est confortée, fortifiée et peut-être est devenue visible.

Les temps forts du conflit armé ont été très, très difficiles. C'étaient des expériences très douloureuses et humainement très fortes, parce que tu te dis : «Comment est-il possible que quelqu'un fasse ça ? Pourquoi viennent-ils massacrer, déplacer, faire disparaître les gens ?» Je fais souvent référence à ce moment, parce que c'est aussi une guerre, une guerre différente : un contexte différent, des acteurs, des processus sociaux et des espoirs différents. Dans le conflit du Chiapas, je voyais quelques espoirs, ici, je vois beaucoup de chaos. Tu ne sais pas ce que tu vas gagner, ni qui va gagner quoi, et il y a des milliers et des milliers de victimes. Des disparitions, des exécutions, des enlèvements massifs, des déplacements de population massifs, des questions très semblables à ce qu'il m'a été donné de voir de 1994 à 1999.

Quand j'ai fini mon contrat de directrice du Frayba, il s'est trouvé que Don Rail, membre du Conseil d'Administration, avait besoin d'appui ici, au Coahuila. Alors, un jour, il m'a prise à part et m'a dit : «viens ici !» Et j'y suis allée. Je ne me vois pas rester toujours au même endroit. Oui, j'ai toujours eu la bougeotte, j'ai besoin de bouger pour comprendre le monde et pour m'entendre avec le monde.

J'étais à peine arrivée au Coahuila, je me suis dit : »Bon sang, ce pays est une vraie *hacienda* [exploitation agricole]!» A cause

de la logique d'organisation sociale, le contrôle économique et les relations de travail, sont très proches de *l'acasillamiento* [système de soumission du travailleur dans l'exploitation], surtout dans la zone de production de charbon. Tu te demandes : «À quelle époque vivons-nous ?» Ils vivent dans des conditions de pauvreté terribles que tu ne t'attends pas à trouver dans un État du nord. Il n'y a pas une famille dans la zone de production de charbon qui n'ait pas perdu quelqu'un dans un sinistre minier. C'est une réalité que peu de gens connaissent dans le pays. De même que peu de gens savent ce qui se passe au Coahuila et ce que deviennent les disparus.

Je croyais que je venais dans le nord pour former des promoteurs des droits de l'Homme, que j'aurais l'occasion de consacrer plus de temps à la promotion humaine, que j'allais prendre un peu de distance avec tout le travail de soutien des victimes de la violence, et je n'ai pas eu cette possibilité. Quand je suis arrivée, j'ai pris le travail de soutien aux familles de disparus, qui nous a occupées, une collègue et moi, qui travaillons au Fray Juan. Nous n'avons pas le temps de faire autre chose, nous sommes deux personnes dans l'équipe à travailler à la défense globale, et le territoire et la demande sont très importants.

« Tu ne sais pas ce que tu vas gagner, ni qui va gagner quoi, et il y a des milliers et des milliers de victimes. »

Après plusieurs années passées à travailler avec les communautés indigènes, pour lesquelles la logique d'organisation communautaire est très naturelle, ici, les gens s'organisent, je crois, autrement, et c'est très lent. Alors les processus d'organisation pour la défense des droits de l'Homme deviennent beaucoup plus complexes.

Je crois que la défense des droits de l'Homme n'est pas individuelle, elle ne se réduit pas à l'aspect juridique et fondamentalement, elle est sociale. Si les personnes sujettes de droits ne s'organisent pas, personne ne va défendre leurs droits. Et les droits, d'une manière ou d'une autre, se défendent collectivement.



Dora Ávila Betancourt

Membre du Centre pour les Droits de la Femme Nääxwiin, A.C. | Matías Romero (Oaxaca)

Je me considérais comme une travailleuse sociale, comme une personne consciente, une féministe, convaincue que nous, femmes, avons des droits, et cette revendication me vient de très loin. Je crois que dès mon enfance, j'ai eu conscience de l'injustice. J'ai grandi dans une communauté rurale métisse de Veracruz. J'ai partagé la vie de garçons et de filles nahuas, qui venaient de la Sierra Madre du Nord de l'État de Puebla et il y avait là un traitement différencié qui me faisait penser que quelque chose allait mal. J'ai aussi eu une maîtresse à l'école rurale – maintenant, en y repensant, je me dis que sans le savoir elle était féministe – et je crois qu'elle m'a influencée parce qu'elle ne faisait pas de différence entre le travail des garçons et celui des filles et elle nous a appris à défendre ce que nous voulions.

« Quand nous avons commencé à travailler avec elles, il était très rare que les femmes se réunissent, qu'elles sortent de leurs maisons. »

J'ai connu l'isthme de Tehuantepec fin 1985, après l'université. Nous avons été embauchés par une organisation sociale, mon compagnon et moi-même. Nous avons un ami qui y travaillait déjà. Mon compagnon est arrivé le premier, il m'écrivait qu'il y avait beaucoup à faire, que nous allions transformer la réalité. C'est un peu ça, et un peu l'amour qui m'ont convaincue. Et ensuite, c'est le lieu qui m'a séduite, les gens et toute la richesse qu'il y a ici.

Au fil des ans, je crois que j'ai réussi à entraîner d'autres personnes. Si je fais un retour en arrière pour voir comment allaient les choses quand j'ai commencé à travailler sur les droits des femmes, je crois qu'il y a eu bien des changements dans la région. Sauf que je n'y suis pas arrivée seule, mais avec d'autres femmes. Quand nous avons commencé à travailler avec elles, il était très rare qu'elles se réunissent, qu'elles sortent de leurs maisons. Quasi impensable qu'elles participent à une assem-

blée de la communauté. Ou encore, par exemple, sur la question de la santé, on n'y faisait pas attention. Maintenant, il y a plus de programmes fédéraux, mais il y a aussi de meilleurs soins dans les cliniques communautaires. D'une manière générale, voir des femmes d'ici, de la région, prendre les rênes, a été une de nos grandes satisfactions ; voir que tu peux être absente et que les choses avancent ; et aussi tisser des liens avec d'autres organisations et former des réseaux. Parce que quand nous avons commencé à travailler, nous nous sentions très seules, mais après nous nous sommes rendu compte qu'il y a d'autres personnes qui travaillent dans les mêmes conditions.

Je suis consciente que ce travail comporte des risques pour moi et pour ma famille. Ça a commencé il y a longtemps, en 1995 ; le soulèvement de l'EZLN (Armée Zapatiste de Libération Nationale) était très récent. Nous participions alors à des mobilisations, nous sommes partis en tant qu'organisations solidaires au Chiapas pour apporter des vivres aux communautés du Chiapas, et tout cela nous a rendus visibles.

Je me suis souvent sentie menacée et en 2008, les menaces ont pris corps et j'ai été arrêtée par l'AFI [Agence Fédérale d'Investigation] pendant de longues heures, sans être présentée à un juge et sans que ma famille sache où je me trouvais. J'étais accusée d'attaques sur les voies de communication. Paradoxalement, ça a été un moment très beau, parce qu'il y a eu un mouvement vraiment impressionnant pour ma défense, et je me suis rendu compte que nous avons semé beaucoup de choses. Je suis émue quand j'y repense... Je crois que ce qui m'a sauvée à ce moment, ça a été l'appui du Réseau National des Promoteuses et Assesseuses rurales, et ça, ça a été très beau, parce que j'ai pensé : « Comme c'est triste que ces choses nous arrivent, mais que c'est important que nous fonctionnions comme ça ! ».

Maintenant, j'espère fortifier ce qui s'est construit, transmettre ce que j'ai appris à d'autres organisations et aussi continuer à apprendre. J'espère que nous serons de plus en plus de compagnes à acquérir cette conscience de défenseuses et que nous apprendrons à nous protéger, parce que, comme le dit un gars de la région qui fait du théâtre : « Il faut se protéger, parce que nous sommes vraiment peu nombreux ».



Minerva Nora Martínez Lázaro

Coordinatrice du Centre Régional des Droits de l'Homme Bartolomé Carrasco Briseño, A.C. (Barca-DH) | Oaxaca de Juárez (Oaxaca)

Pendant longtemps, j'ai été catéchiste de l'Église catholique, et c'est là que j'ai pris l'engagement de transformer la réalité à partir de la foi. En tant que catholique, on pense réellement à tenir ses engagements du fait des sacrements que l'on reçoit, parce que tu les reçois pour donner la vie et pour faire des changements. C'est comme ça que je me suis engagée au travers des ateliers de christologie et des communautés ecclésiales de base.

Mais ce qui a eu le plus d'impact pour moi, ça a été le soulèvement zapatiste, parce que la pauvreté que l'on vit dans les villages, c'était une chose que nous connaissions et dont nous avions souffert nous-mêmes. Mais je pensais : «Comment est-ce que je peux faire plus ?» En fait, je donnais mes deux heures de catéchisme et je continuais ma vie normale : le travail, le retour à la maison, le catéchisme et c'est tout.

C'est à ce moment que dans le village nous nous sommes réunis à plusieurs, nous faisons alors partie du groupe de jeunes quand a été lancée la convocation pour se rendre à la Convention Démocratique au Chiapas. Nous avions envie d'y aller, parce que le message idéologique des zapatistes coïncidait avec ce que nous pensions nous aussi. Alors nous avons élu des délégués communaux et on m'a désignée avec d'autres de Xoxo, de San Antonino et de San Pablo et nous nous sommes rendus à la Convention. Être là a été un choc, voir la situation avec les indigènes et les zapatistes. À partir de ce moment, je me suis dit : «Hé bien, non, je ne vais pas passer toute ma vie comme ça ; il est vraiment urgent que nous commençons à construire et à nous organiser !»

En fait, j'ai commencé à chercher où j'allais m'intégrer et à participer plus largement. J'ai eu alors la possibilité de partir pour la paroisse de Teojomulco. Un groupe de missionnaires nous a invités, la Mère Lupita en particulier, pour aller en mission dans les communautés. Nous avons ainsi connu la réalité et la pauvreté qu'ils connaissaient : les conditions de santé, l'état des chemins... Après, j'ai tout laissé et je me suis mise à travailler avec les communautés. La Mère Lupita nous a invités à faire partie de l'équipe, mais comme je ne suis pas religieuse, je me suis plongée surtout dans le thème des droits de l'Homme et

de la santé. Il y avait déjà toute une équipe de travail: il y avait le Père Uvi, le Père Martin, plusieurs acteurs de la pastorale. C'était une équipe qui savait déléguer au niveau de la paroisse et moi, on m'a délégué le thème des droits de l'Homme et de la santé.

J'aimais être avec les gens des communautés, vivre avec eux, les accompagner, participer depuis ces communautés. Nous avons commencé à avancer avec les ateliers que venait animer le PRODH, parce que moi, tout le thème des droits de l'Homme, je l'ai appris par eux. Leurs avocats venaient avec les éducateurs pour nous former : ils nous montraient comment présenter des plaintes, comment gérer des dossiers, comment séparer les tâches ; ensuite, comme nous voulions une maison de santé, l'un se chargeait de l'inventaire des besoins, un autre des dossiers et il fallait chercher l'institution qui devait apporter les fonds. Ensuite, a commencé la formation spécialisée, qu'assurait aussi le PRODH, pour les promoteurs, et moi, j'y ai participé, pour me former, mais pas encore en tant que membre du BARCA.

« Hé bien, non, je ne vais pas passer toute ma vie comme ça ; oui, il est vraiment urgent que nous commençons à construire et à nous organiser ! »

J'avais alors vingt-quatre ans, je n'étais plus très jeune et pour m'intégrer dans un projet, ça n'a pas été facile, parce que chez moi, j'étais l'oiseau rare. La vision de mon papa était : «Toi, tu dois d'abord penser à toi, à faire ton pécule, à avoir tout ce qu'il faut, et ensuite, tu feras ce que tu voudras». D'ailleurs, moi, mes parents ne m'ont pas envoyé étudier. Nous sommes six enfants, trois frères et trois sœurs, et les garçons, ils les ont envoyés faire leurs études, parce que mes parents disaient : «Vois-tu, les hommes vont prendre en charge leurs femmes, et les femmes, non, parce que les femmes se marient et elles ont quelqu'un qui les prend en charge».

Mais au lieu de renoncer, je m'investissais de plus en plus...



Valentina Rosendo Cantú

Plaignante dans un dossier de viol et torture par des membres de l'Armée mexicaine | Ayutla de los Libres (Guerrero)

Mon nom est Valentina Rosendo Cantú, j'ai vingt-six ans et je suis une femme indigène me'phaa de l'État de Guerrero. Je commence à me considérer comme une défenseure des droits de l'Homme à partir de ma situation, qui n'est pas que personnelle, mais qui aide beaucoup d'autres femmes qui ont subi elles aussi des viols de la part de militaires. Pour moi, c'est très important parce que, au travers de ma lutte et de celle d'Inés Fernandez, nos situations ont aidé beaucoup de femmes à voir les choses différemment.

Dans ma vie, tout n'a pas été facile, non, il y a eu un moment où j'ai voulu arrêter de me battre, je le dis franchement. Parce que quand ils ont essayé d'enlever ma fille à l'école, à la sortie des classes, là, je ne voulais pas continuer - pour quoi faire ? Mais à ce moment-là aussi j'ai réagi, parce que je dois continuer, et alors j'ai décidé de poursuivre. Il y a une part de moi qui veut arrêter, mais, en partie, je pense aussi que je ne peux pas continuer comme

« Je ne vais pas revenir comme une femme humiliée [...] Je vais revenir comme quelqu'un qui peut faire quelque chose pour sa communauté. »

ça, dans la crainte, et que je dois poursuivre la lutte. Et je vois ma fille, je vois ma famille, je vois mes sœurs, je vois aussi la réaction de beaucoup de femmes dans ma communauté qui ont connu cette situation, qui ont vécu aussi la même chose, et c'est là que je me persuade de ne pas abandonner. Alors, il faut que je continue malgré tout, n'est-ce pas ?

Le jugement de la Cour Interaméricaine a été pour moi un moment très important parce que c'est une avancée très claire, une avancée d'espérance, une avancée

qui démontre que des femmes indigènes comme moi, peuvent aller aussi loin que nécessaire. Cela nous donne la force de continuer à lutter et aussi l'espoir que ça n'en reste pas là. La lutte est commencée et nous devons la conduire jusqu'à la fin. Et c'est pour ça que le jugement de la Cour est si important à mes yeux.

Mais je crois que le plus grand succès n'a pas encore été obtenu. Ce sera le jour où le gouvernement mexicain reconnaitra publiquement les faits [La cérémonie de reconnaissance de responsabilité de l'État mexicain pour l'agression sexuelle subie en 2002 de la part de soldats de l'armée mexicaine par Valentina Rosendo Cantú a eu lieu le 15 décembre 2011.]. Je m'imagine que beaucoup de choses vont changer après cette reconnaissance publique. C'est là qu'on va voir, c'est là que devront se remettre en question beaucoup de personnes qui n'ont pas osé porter plainte, qui ne se sont pas fait entendre. C'est là que ça va changer. J'ai une idée en tête pour que ces femmes puissent voir les choses d'une autre manière.

Aujourd'hui, je vis dans un endroit que je ne veux pas nommer, parce que, dans cette lutte encore inachevée, j'ai peur pour ma sécurité, celle de ma fille et celle de ma famille. Mais j'aimerais, un jour, retourner dans ma communauté, voir ma famille, mes parents, mes frères et sœurs, aller où je suis née, où j'ai grandi. Je vais y retourner, mais pas comme la femme qui est partie il y a neuf ans, qui a été humiliée, battue, maltraitée et discriminée. J'y retournerai comme quelqu'un qui peut faire quelque chose pour sa communauté. Je suis en train de terminer le lycée. Après j'aimerais faire des études d'infirmière pour pouvoir aider d'autres femmes de ma communauté. Parce qu'il y a d'autres femmes qui ont été maltraitées par leurs époux, et cela me rend très, très triste aussi. Beaucoup de femmes dans la communauté n'ont pas accès à l'information, elles ne savent pas clairement qu'elles peuvent elles aussi se faire entendre, que les femmes valent autant que les hommes, qu'elles ont les mêmes aptitudes de travail. C'est cela que je voudrais faire quand je reviendrai dans ma communauté.

Obtenir des
changements



Imelda Marrufo Nava

Coordinatrice de la Table Ronde des Femmes du Réseau de Juárez, A.C. | Ciudad Juárez (Chihuahua)

Il y a maintenant plus de 11 ans que mon intérêt est né pour travailler avec des femmes ayant subi des violences. J'étais plus particulièrement intéressée par le fait de partager nos expériences en tant que jeunes activistes ; à ce moment-là, nous ne nous considérions pas comme des femmes défenseuses des droits humains. Je pense que le travail le plus intense et le plus captivant que j'ai réalisé est certainement celui dans la ville de Juárez, sur les violences faites aux femmes et les féminicides. Quand nous avons commencé à nous exprimer sur le sujet, j'étais entourée par de nombreuses femmes. Ensemble, nous avons construit un groupe avec un programme de protection des droits des femmes, mais aussi un programme précis sur la dénonciation et la mise en place d'actions pour un accès à la justice.

Nous avons dû faire face à des pressions terribles. Par exemple, entre 2002 et 2003, le gouvernement a lancé une campagne visant à diviser les organisations sociales de Juárez. Cela a engendré beaucoup de conjectures. J'ai entendu dire de la part de collègues travaillant dans d'autres organisations que le gouvernement voulait propager l'idée que la communauté des associations de Juárez était divisée. Cela n'était pas vrai. Oui, il y a eu quelques tensions entre deux organisations des environs, mais cela ne signifiait pas que l'ensemble était divisé.

Je vois mon travail en tant que femme défenseuse comme un travail collectif. Nous avons montré que nous avons les capacités de créer un climat de confiance, de travailler en équipe, de s'écouter les uns les autres et de dialoguer. Je fais partie d'un mouvement de femmes qui s'est affirmé dans l'arène internationale ; nous y sommes parvenues, non pas seules, mais grâce à la solidarité des nombreuses défenseuses, d'organisations des droits de l'Homme du pays et celles d'autres pays qui ont émis de nombreuses recommandations internationales pour la ville de Juárez. Ensemble, nous avons obtenu la sentence de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, il y a désormais deux ans, pour l'affaire « Campo Algodonero ».

Un des problèmes majeurs relatif au respect effectif de la condamnation est le Protocole Alba. Ce Protocole est utilisé

dans le processus de recherche et de localisation de jeunes femmes portées disparues à Juárez. La plus récente disparition date d'à peine deux mois. Il est extrêmement important que le Protocole soit appliqué immédiatement car il permettrait de sauver la vie de ces jeunes femmes.

Le Réseau s'est battu pour l'ouverture d'un Centre de Justice pour les femmes à Chihuahua (qui a déjà été inauguré) et pour celle d'un autre à Juárez. Pour le Centre de Juárez, le réseau a été un moteur. Nous avons proposé ce projet parce que nous avons constaté que les femmes sont doublement victimes : quand elles enregistrent une plainte, elles doivent faire la démarche auprès de plusieurs centres jusqu'à ce qu'elles

« Un des points qu'ont en commun les femmes défenseuses de Juárez, c'est l'amour que nous portons à cette ville. »

tombent sur la bonne personne. Ensuite, dans de nombreux cas, on ne leur accorde que peu d'attention et on leur dit de rentrer chez elles, parce que le processus de plainte est très lent et parce qu'il ne débouche sur rien. Ainsi, une partie de notre proposition pour le Centre est de regrouper tous les services dans un même bâtiment. Ce bâtiment aura un service de garde d'enfants, des psychologues et des enquêteurs spécialisés dans la cause des femmes. Chaque agent de service devra comprendre la problématique du genre, devra travailler selon les exigences de l'enquête prévues à cet effet et devra remplir les critères de légalité selon les standards internationaux de protection des droits de l'Homme.

Je n'ai jamais pensé au fait d'arrêter ce travail. Il s'agit pour moi d'une forte conviction politique. C'est le projet de toute une vie. Un des points qu'ont en commun les défenseuses des droits de l'Homme de Juárez, c'est l'amour que nous portons à cette ville. Beaucoup de gens sont partis, il y a des milliers de gens déplacés, mais nous nous devons de continuer car nous voulons une autre vie pour les gens de cette ville. Avoir le droit de vivre là où on le souhaite est un droit qui ne devrait pas nous être enlevé.



Emiliana Cerezo Contreras

Co-fondatrice et membre du Comité Cerezo de Mexico | Mexico (D.F.)

Nous avons créé le Comité en 2001, quand trois de mes frères ont été accusés d'avoir posé des bombes dans plusieurs bureaux de la Banque Nationale du Mexique, Banamex. Cinq jours plus tard, ils ont été placés en détention et retenus pendant 36 heures dans un poste de police de Camarones (à Mexico). Par la suite, ils ont été envoyés dans une prison de sécurité maximale. Ils ont été placés en détention un lundi et je l'ai appris le mardi. Ce jour-là, les protestations ont commencé à l'Université nationale autonome de Mexico. Grâce à des amies, mon frère Alejandro a réussi à entrer en contact avec Pilar Noriega et Digna Ochoa, deux avocates qui ont accepté de s'occuper de leur cas. C'est ainsi que le Comité Cerezo a été créé.

J'avais devant moi deux options : je pouvais ne rien dire et reprendre le cours normal de ma vie alors qu'ils purgeraient leur peine, ou bien je pouvais m'impliquer. Ce qui s'est passé, c'est qu'avec mon frère Francisco et les amies et amis de mes frères, qui étaient majoritairement de l'Université nationale autonome de Mexico, nous avons ensemble créé le Comité.

Pourquoi l'ai-je fait ? Eh bien, c'est assez simple : d'une, je l'ai fait par amour, et de deux, par conviction. Et ces deux raisons vont de pair. D'une par l'amour profond que j'ai pour mes frères – non pas simplement parce qu'ils sont mes frères, mais parce que nous avons vécu tellement de choses ensemble, et de deux, parce que nous avons des idéaux similaires. J'ai donc décidé de me battre pour la libération de mes frères afin d'agir dans le sens de mes valeurs, puisque ce qu'ils ont subi est une injustice.

Il y a eu beaucoup de moments-clés, entre autres : quand Alejandro a été innocenté et relâché en 2005, quand Pablo Alvarado a été libéré en 2006, et quand mes deux autres frères Hector et Antonio ont été libérés trois ans plus tard. Une autre chose émouvante est que nous avons déjà 10 ans d'existence dans la lutte et que nous avons atteint la plupart de nos objectifs. Nous ne nous sommes pas arrêtés aux cas des frères Cerezo, ni au cas de Pablo Alvarado. Nous avons regardé autour de nous et cela nous a poussés à continuer notre lutte.

Nous avons également rencontré des difficultés, telles que les actions de l'État à notre encontre. Nous avons été surveillés et harcelés. Nous étions filmés jusque devant nos maisons et nous étions menacés – la dernière menace date à peine d'hier. Par ailleurs, en 2005, ils ont transféré Hector Cerezo de la première prison fédérale de État de Mexico (CEFERESO) à la prison de Puente Grande (Jalisco), et Antonio Cerezo a été envoyé à la prison de Matamoros (Tamaulipas). Ça été un choc car peu d'entre nous pouvaient entrer dans les prisons de sécurité maximale à cause des multiples réglementations. Antonio a aussi passé plus de 100 jours en cellule d'isolement à Matamoros. De là à dire quel a été le moment le plus difficile... Cela dépend de l'étape en question de notre lutte. Par exemple, l'assassinat de Digna Ochoa a été pour nous dévastateur.

« J'avais devant moi deux options : je pouvais ne rien dire et reprendre le cours normal de ma vie alors qu'ils purgeraient leur peine, ou bien je pouvais m'impliquer. »

Malgré les obstacles, je puise ma force dans l'amour et la conviction, comme au début. On m'a appris à être juste, équitable et honnête. Je ne vais pas vous dire que nous sommes des blanches colombes, mais nous faisons de notre mieux pour être en accord avec nos idéaux. Au sein du Comité, nous avons cette vision collective. Le Comité ne se résume pas à seulement 4 frères et 1 sœur, d'autres personnes en font partie, et sans elles, nous ne serions pas capables d'accomplir tout ce travail.

Les gens pensent parfois qu'il n'y a que quatre frères au sein du Comité, mais cela ne m'a jamais affectée. Je fais ce que j'ai promis de faire, et même si je fais profil bas, je réalise des tâches très précises pour le Comité. Le fait que celles-ci ne soient pas visibles ne signifie pas que le travail n'est pas fait.



Verónica Cruz

Directrice du Centre d'information sur la Santé Sexuelle "Las Libres", Région Centrale, A.C. | Guanajuato (Guanajuato)

Nous avons décidé de créer notre propre organisation afin de lutter pour les droits des femmes, d'un point de vue féministe. Notre organisation a décidé de travailler publiquement sur un sujet rendu sensible par le contexte politique difficile. Quand le Parti d'Action Nationale a remporté les élections présidentielles en 2000, ils ont cru que la société leur avait donné le feu vert pour faire ce qu'ils voulaient et ils ont alors commencé à se débarrasser des quelques droits acquis par les femmes, notamment le libre recours à l'avortement en cas de viol. Nous avons décidé de nous mobiliser contre cette loi qui faisait des femmes pauvres et des victimes de viol, des criminelles, et nous avons pu obtenir le veto de cette dernière. Depuis, nous avons pris position en faveur de la dépénalisation de l'avortement. Nous nous sommes d'abord concentrées sur l'accès libre à l'avortement pour les victimes de viol.

Entre 2000 et 2006, nous avons cherché toutes les femmes et jeunes filles de l'État qui ont été victimes d'un viol et qui décidaient ou non d'un avortement légal. Pendant ces six années, nous avons accompagné chacune de ces femmes tout le long de la procédure de dépôt (ou non) d'une plainte. Nous avons fourni à chacune d'entre elles un soutien pour qu'elles parviennent au mieux à reprendre le cours de leur vie. Nous avons pu constater comment l'État avait mis en place des obstacles au cours de cette procédure... On aurait dit que personne n'y prêtait attention. Nous étions les pauvres folles qui dénonçaient ce qui était arrivé – que la plupart des jeunes filles étaient violées au sein même de leur foyer et qu'elles étaient enceintes de leur propre père. En 2006, nous avons publié un rapport en collaboration avec *Human Rights Watch* intitulé « La seconde agression : l'obstruction à l'avortement légal après viol au Mexique ». Nous avons été capables de démontrer comment les femmes, en particulier les jeunes filles, qui étaient victimes de viol, étaient doublement victimes à cause de l'État : on leur a refusé l'accès légal à l'avortement et on les a ainsi obligées à être mère. En raison du travail accompli, on m'a remis un prix en tant que meilleure femme défenseuse des droits. Néanmoins, le plus important dans l'histoire est que cela a permis de raconter au monde entier ce qu'il se passait au Mexique, alors qu'ici, ce problème n'était pas reconnu.

Plus tard, en 2010, l'accomplissement le plus marquant pour

moi et pour l'organisation fut quand nous avons affronté le gouvernement dans son ensemble afin d'obtenir la libération de neuf femmes qui avaient été condamnées jusqu'à 35 ans d'emprisonnement parce qu'elles avaient fait une fausse couche. C'était un peu comme abattre un mur incassable. Ces femmes ont passé une dizaine d'années en prison. La plupart d'entre elles étaient pauvres, avaient peu de ressources, ont été victimes de violence et d'abus sexuels. L'État n'a jamais pensé que quiconque les retrouverait ou les défendrait. Quand nous avons porté leur cause dans la sphère publique, nous avons été capables d'exercer une pression sociale et politique grâce aux médias, qui a obligé le gouvernement à les libérer. C'est cette réalité-là qui a ouvert la voie à la dépénalisation de l'avortement.

« Nous travaillons avec des médecins et des hôpitaux publics afin de faire en sorte que toutes les femmes du Mexique puissent avoir accès à un avortement sans danger. »

La majorité des organisations qui œuvrent en faveur des droits sexuels et reproductifs des femmes agissent de plusieurs manières. L'action première que nous menons consiste à s'assurer du libre accès à l'avortement et aux services de santé. Même s'il existe des exceptions légales (qui autorisent l'avortement) dans le Code Pénal, cela ne veut pas dire que ce droit est garanti. La seconde étape consiste à œuvrer pour la dépénalisation de l'avortement à travers le pays, comme c'est le cas à Mexico. Nous travaillons avec des médecins et des hôpitaux publics afin de faire en sorte que toutes les femmes du Mexique puissent avoir accès à un avortement sans danger. Leur devoir est de protéger la vie des femmes, de sauvegarder leur anonymat du fait du secret médical et de prendre les mesures nécessaires pour fournir un accès à l'avortement sans danger pour toutes les femmes, qu'elles soient riches ou pauvres. Nous travaillons également pour présenter devant la Cour Suprême des cas particuliers afin que disparaisse du Code Pénal la pénalisation de l'avortement dans tout le pays.



Celsa Valdovinos Ríos

Présidente de l'Organisation des Femmes écologistes de la Sierra de Petatlán, A.C. (OMESP) | Petatlán (Guerrero)

Quand mon mari Felipe Arreaga a été emprisonné en novembre 2004, j'ai dû chercher des avocats et j'ai commencé à naviguer au sein du monde des droits de l'Homme. Quand ils l'ont emmené en prison, cela a été extrêmement difficile pour nous car il n'avait commis aucun crime : il n'avait pas fait ce de quoi on l'accusait. Je n'avais plus aucun espoir de le voir un jour sortir de prison. Beaucoup de gens m'ont fait peur quand ils m'ont dit : « Le crime dont votre mari est accusé, ils ne le laisseront jamais sortir pour ça. » Nous étions surpris car nous avons finalement gagné le procès et il a été libéré.

L'organisation a été créée en 2000, et nos premiers objectifs étaient d'éveiller les consciences pour que les gens produisent leur propre nourriture et prennent soin de l'environnement. Plus tard nous nous sommes mises au travail et nous avons accompli beaucoup de choses : les gens font pousser des légumes, nous avons notre propre banque coopérative et nous préservons les rivières en n'y déversant pas nos ordures. L'action menée par l'OMESP est très visible, notamment concernant les déchets. Auparavant, quand nous étions sur la route, on pouvait voir tous ces déchets qu'il y avait partout. Plus maintenant. Maintenant, les communes sont propres.

Qui plus est, aujourd'hui, les hommes se mobilisent également. Par exemple, ils aident les femmes avec les légumes. Pendant les campagnes de grand nettoyage, ils n'ont pratiquement jamais aidé, mais maintenant ils font attention à ne pas jeter leurs déchets n'importe où. Avant nous devions faire face à de nombreuses agressions de la part des hommes, ils nous disaient : « Les femmes ne sont bonnes à rien. » Nous étions discriminées quand ils nous disaient : « Quand avez-vous jamais vu des femmes se rassembler au sein d'un groupe ? » Ils nous le rappelaient sans cesse. Avant, les femmes ne pouvaient jamais s'exprimer durant les assemblées, et maintenant, la majorité des personnes constituant les comités scolaires sont des femmes. La plupart d'entre nous savent désormais se défendre, nous connaissons nos droits et les hommes ne nous marchent plus dessus. Les femmes ont pris conscience de leur juste valeur.

Notre association a fait beaucoup de progrès en termes d'organisation administrative. Avant, je devais faire tout le travail

avec l'aide du conseil d'administration. Nous devons organiser des réunions au sein de chaque communauté et nous n'avions aucune aide pour le faire. Nous avons deux fois plus de travail. J'avais beaucoup de travail. Mais maintenant nous avons des promotrices dans les communautés et elles se chargent de ce travail d'organisation. Nous comptons aujourd'hui 12 promotrices. Elles travaillent à Barranca, Parotitas, Cananejas, Las Galeras, La Pasión, Guapinoles et Zapotillal. Aujourd'hui, je n'ai besoin de faire qu'une partie de la gestion administrative. J'organise des réunions avec les promotrices tous les deux-trois mois. Nous avons des cahiers que nous avons rédigés et où toutes les promotrices écrivent le travail qu'elles font, y compris la manière dont elles ont fait leur travail, les sujets qu'elles ont abordés et les engagements qu'elles ont pris. Quand nous nous réunissons, chacun passe en revue le contenu des cahiers.

« Avant, les femmes ne pouvaient jamais s'exprimer durant les assemblées, et maintenant, la majorité des personnes constituant les comités scolaires sont des femmes. »

Cependant, seulement deux personnes travaillent encore aujourd'hui car nous avons un problème de délinquance dans la Sierra de Petatlán : les promotrices ont peur. Elles se disent que si des gens les voient se réunir ils penseront : « Qui sait ce que ces femmes sont en train de nous préparer. » Cela nous a posé beaucoup de problèmes pour la réalisation de notre travail. Cette situation est très inquiétante. Un autre sérieux problème que nous avons rencontré est le fait que beaucoup de gens se sont déplacés de leur communauté d'origine. Certaines d'entre elles sont vides aujourd'hui.

J'ai toujours dit que ce que je souhaite c'est que les gens prennent véritablement conscience du travail que nous avons accompli et de ce que nous avons appris. Même si je ne suis plus là, je veux que notre action se poursuive comme si j'étais encore là pour y veiller. Je veux que les gens puissent dire : « Voilà ce que j'ai appris, ce que je vais mettre en application et ce que je vais continuer de faire pour le reste de ma vie. »



Sara Méndez Morales

Anthropologue et Coordinatrice du Comité pour la Protection Intégrale des Droits de l'Homme, Gobierna, A.C. (Codigo-DH) | Oaxaca de Juárez (Oaxaca)

J'ai commencé par défendre les droits des femmes à Tlaxiaco, dans la région de Mixteca, en documentant des affaires de violences faites à l'encontre de femmes. J'ai travaillé pendant deux à trois ans dans plusieurs associations et je me suis ensuite investie dans le Réseau pour les droits de l'Homme d'Oaxaca, qui fut créé en 2000.

En 2005, on m'a choisie pour être la secrétaire technique du Réseau. Ce fut une année compliquée, notamment à cause des élections du gouverneur de l'État, qui ont été très controversées. Il y a eu un important soulèvement et

« Aujourd'hui, je crois que je suis incapable de quitter tous ces gens qui nous ont fait confiance. »

on pouvait déjà voir que cela n'allait pas être facile. Puis, quand le gouverneur Ulises Ruiz est entré en fonction, il y a eu une série d'actes d'agression à l'encontre de la liberté d'expression, notamment.

La période la plus difficile fut durant le conflit de 2006. Il y a eu beaucoup de moments difficiles. Je me suis sentie particulièrement impuissante le 25 novembre : il m'était très difficile de recevoir des rapports de personnes qui me confiaient « mon proche n'est pas là, je n'arrive pas à le retrouver, je ne sais pas où il est. » Nous savions que certains étaient en prison à Miahuatlán et d'autres à Tlacolula. Cependant, ils ont soudain commencé à organiser des transferts de prisonniers et personne ne savait où est-ce qu'ils les emmenaient. Plusieurs heures se sont écoulées et nous ne savions toujours pas où ils étaient.

Ce fut également le jour où Marcelino Coache a été touché à la tête par une bombe lacrymogène. Le voir à l'hôpital alors que les médias ont déclaré qu'il était mort... J'ai dit : « Non, il est vivant, je viens juste de le voir, je lui ai parlé ! Il est

conscient ! » Vous pensez immédiatement à lui, à sa famille.

Je pense que c'est extrêmement gratifiant de voir la solidarité qui s'est tissée dans des moments comme ceux-là.

L'un des moments les plus heureux fut quand Juan Manuel Martínez fut libéré. Il était en prison depuis 16 mois, et pendant tout ce temps, nous avons accompagné sa famille, nous l'avons suivi alors qu'il était en prison et nous avons mené une campagne en son nom. Ce fut très émouvant quand il est sorti de prison. Pour lui, c'était comme une renaissance, comme revenir à la vie.

Ce que je tiens à souligner c'est qu'en 2006, les femmes ont marqué leur présence de multiples manières (en termes de défense des droits de l'Homme, mais également au sein du mouvement social). Après cette année-là, le travail des femmes a obtenu une plus grande reconnaissance dans différents domaines.

Nous entamons aujourd'hui une nouvelle étape dans notre travail. Il s'agit de la première année de Código-DH. Nous avons fait un bond en avant, dans la manière dont nous trions l'information et dont nous nous occupons des dossiers. Bien que la majorité de notre travail se soit concentrée sur des affaires concernant des anciens prisonniers politiques, des victimes de la torture, des détentions arbitraires et des exécutions extrajudiciaires, nous avons également développé à partir de 2006 de nouveaux domaines d'action. Les locaux que nous avons ouverts à San Pedro Amuzgos sont révélateurs de ce magnifique défi : nous évoluons en changeant progressivement d'activité et nous apprenons encore plus. Les communautés indigènes ont besoin d'être informées à propos des droits de l'Homme et nous pouvons leur fournir ces informations à partir de tout ce que nous avons appris ces dernières années.

Aujourd'hui, je crois que je suis incapable de quitter tous ces gens qui nous ont fait confiance, qui ont fait confiance à l'organisation et qui ont besoin d'espérer que nous accomplirons quelque chose.



Edith Rosales

Victime d'agression sexuelle et de torture dans l'Affaire Atenco | San Salvador Atenco, (État de Mexico)

J'ai été emprisonnée pendant un an et dix mois, à la prison de Santiago, puis à la prison de Molino de Flores. Il y a eu plusieurs vices de procédures dans mon cas : nous avons été placées en détention sans qu'aucun mandat d'arrêt n'ait été délivré et nous avons été placées en isolement pendant 24 heures. Je ne savais même pas de quoi nous étions accusées avant d'être condamnée le 10 mai. Ce n'est qu'à partir de là que les avocats ont été autorisés à accéder à notre dossier. Au départ, nous étions accusées d'enlèvement, d'attaques de convois et de crimes organisés.

Nous étions à Tlateloco quand nous avons appris la répression [à Atenco] et la mort d'un enfant, Javier Cortés. Le 3 mai, nous nous sommes rendues à Atenco par solidarité. L'Autre Campagne [initiative indépendante pour la reconstruction de la nation mexicaine depuis la perspective des opprimés et des exploités] était de passage et le lendemain, la police et l'armée sont arrivées.

Nous avons tout d'abord été placées en détention, puis nous avons été battues. Il y a eu beaucoup de mots crus lancés par les policiers. Et quand nous avons ensuite été conduites en prison, nous avons été violées. Je me souviens du jour où ils nous ont emmenées à Santiago. Ils ont pris nos dépositions à une heure du matin. Ils ne voulaient pas que l'on puisse déposer plainte pour viol. Le FEVIM (Procureur Spécial à l'Attention des Crimes liés aux Violences faites aux Femmes) aujourd'hui appelé FEVIMTRA (Procureur Spécial pour les Crimes Violents faits aux Femmes et le Trafic Humain) est venu nous voir et nous a dit qu'il ne savait pas qu'il y avait des femmes emprisonnées. A partir de nos plaintes, il s'est engagé à s'impliquer dans les dénonciations et à punir les coupables. Rien de tout cela n'a abouti.

Quand j'étais en prison, il y avait beaucoup de propagande contre nous : « Ce sont les femmes d'Atenco, elles sont mauvaises, elles sont maudites. » Il y avait 47 femmes, et 46 par la suite car une enfant a été confiée à son tuteur. Nous étions

ensanglantées, nos vêtements sentaient mauvais, nous sentions mauvais et ils allaient nous apporter des bassines d'eau, du savon et des vêtements. Quand vous parlez avec les gens, vous comprenez pourquoi la solidarité au milieu de la prison voit le jour. Pour elles, nous étions le reflet de ce qui leur était à toutes arrivé : quand elles ont été incarcérées, coupables ou non, elles ont été sexuellement agressées, torturées et battues.

Les personnes qui étaient organisées ont mieux géré la situation. Cependant, les personnes de la ville comme les vendeuses de fleurs, et beaucoup d'autres personnes innocentes incarcérées, ont vu leur vie devenir chaotique.

Parmi elles, il y avait des femmes qui avaient été abandonnées par leur mari ou rejetées par leur famille, et qui ont perdu leur maison. Il y a aussi celles qui n'ont toujours pas pu surmonter cette épreuve et qui vivent encore dans la peur.

Le point le plus positif est que l'affaire a atteint le reste du monde. Nous avons reçu de nombreuses lettres de soutien ; beaucoup de gens ont mené des actions dans leur pays. C'est la raison pour laquelle nous nous sentons redevables. L'autre point positif est que nous sommes encore mobilisées. Cela fait maintenant cinq ans et nous avons encore la force de conviction pour continuer. Un lien fraternel nous unit pour celles d'entre nous qui ont été arrêtées à Atenco. Et cela est extrêmement important parce que cela prouve que le gouvernement n'a pas réussi à nous faire taire et à briser le mouvement.

Une autre bonne chose est que la Commission Interaméricaine des Droits de l'Homme s'est intéressée à notre affaire. Quand quelque chose comme ça se produit, il est impossible de revenir en arrière. Avec tout ce qu'il s'est passé, il te faut canaliser l'impuissance afin de poursuivre la lutte. D'abord pour obtenir justice, ensuite pour ne pas que cela se reproduise. Pourquoi ? Parce que cela n'est pas simplement arrivé à Edith, ou à l'une des onze femmes qui ont été agressées, c'est arrivé à tout un peuple. Ils ont violenté un peuple entier.

Relever
des défis



María Porfiria Antonio Nieves

Artisane et membre du comité de la Radio Nomndaa – La Parole de l'Eau | Xochistlahuaca (Guerrero)

J'étais au courant depuis longtemps de son existence, mais je n'en avais jamais vu une jusqu'à ce que l'on amène la Radio ici, dans notre village en 2004. Ce fut facile de faire partie de la Radio, ce fut par goût de la participation. Je suis heureuse qu'il y en ait une parce qu'elle nous informe de tout : ce que nous vivons dans le village, ce qui nous arrive, même ce que nous perdons ; on peut entendre tout ça à la radio. Rien d'autre ne peut autant nous aider nous les femmes, si ce n'est le message, la réflexion, le raisonnement de la Radio qui arrive jusqu'aux endroits les plus éloignés. C'est un raisonnement qui va très loin. Nous allons tous mourir un jour, mais ces idées suivront leurs chemins avec nos compagnons.

Le gouvernement, les autorités, ne nous autorisent pas à avoir un outil, un lien entre nous, les amuzgos. Maintenant nous avons la Radio, nous ne sommes pas dans une basse-cour, renfermés. Nous sommes à l'extérieur. Parce que les autorités ont leur basse-cour. Nous vivons mieux comme ça, unis, les indigènes, les pauvres. Car nous sommes amuzgos et nous parlons le langage de l'eau.

La Radio est dans notre village et, si nous ne nous mobilisons pas pour la défendre, nous encourrons un grand danger. Par exemple, il y a trois ans, la police est venue, ils voulaient nous enlever la Radio. Je me suis sentie triste car nous ne savions pas où porter plainte contre le gouvernement... Les autorités fédérales sont celles qui ont envoyé l'armée. On ne pouvait pas porter plainte. Ils étaient armés et s'ils avaient tiré ils auraient tué beaucoup de gens. Ils ont ramené des armes de gros calibre, qu'ils portaient de manière agressive. Ils ne venaient pas en bons amis.

Nous savons grâce à qui est née cette Radio et après le gouvernement veut la détruire. Ça ne va pas. C'est quelque chose que nous avons construit, ce n'est pas le gouvernement qui nous l'a donnée. Si ça avait été le cas on aurait pu la rendre, mais il s'agit du fruit de nos propres efforts.

Leur manière d'agir nous a révoltés.

Ça m'a donné beaucoup de courage et j'ai arrêté d'avoir peur. C'est comme ça que je me rends compte que ça aide beaucoup de ne plus avoir peur. Nous avons réussi à défendre la Radio quand ils sont venus pour nous la prendre, beaucoup de personnes ont participé à sa défense. Cela m'a remonté le moral car nous avons démontré qu'ils ne peuvent pas nous enlever cette Radio. Nous avons d'autres camarades qui savent comment nous défendre car ils connaissent la loi. Nous nous « consolidons » aussi grâce aux autres car seuls je ne sais pas si nous pourrions.

« Nous n'allons pas payer pour être dans la lutte ; la lutte n'est pas un délit. »

Parfois je prie pour que les soldats nous oublient parce qu'ils ne viennent que pour intimider les gens. Nous n'avons pas d'argent à leur donner, encore moins des armes. Nous n'avons pas d'aide ni de travail permanent, il n'y en a pas. C'est pour ça que nombre de gens migrent et beaucoup d'entre eux ne reviennent pas, ou reviennent morts, ou ne savent pas quand est-ce qu'ils vont revenir à leur village. C'est quelque chose qui me blesse profondément. Ils s'en vont pendant des années et après on entend : « Non, il est mort là-bas ».

Il nous manque beaucoup de choses pour que la Radio puisse continuer à vivre entre nous. L'installation a besoin d'être améliorée, il y a des choses que nous pouvons faire mais d'autres qui ne sont pas de l'ordre de nos compétences. Nous devons nous dresser avec conviction car après ce pas en avant, on ne peut pas faire marche arrière. Nous devons continuer à nous organiser, comme écrire notre accord pour que la Radio reste définitivement dans notre village. Il n'y a pas besoin de grands moyens, la seule chose dont nous avons besoin c'est d'accomplir nos promesses. Nous n'allons pas payer pour être dans la lutte ; la lutte n'est pas un délit.



Marcela Turati Muñoz

Journaliste et cofondatrice du Réseau de journalistes sociaux « Journalistes de a Pie », A.C. | Mexico (D.F.)

Le Réseau a vu le jour en 2006 et fut fondé uniquement par des femmes. Nous étions des journalistes spécialisées dans les thématiques sociales. Au Mexique, les femmes sont les seules qui choisissent les thèmes d'éducation, de droit de l'Homme, de santé. Les hommes s'occupent plutôt des volets politique et judiciaire. Les thèmes dits de « remplissage » sont les thèmes sociaux, ce qui nous interrogeait « Mais pourquoi si ce sont les sujets qui intéressent les citoyens ? ». On voyait qu'ils ne nous publiaient pas, on devait changer nos stratégies, et apprendre à écrire sous des angles différents, faire le lien entre le politique, l'économique et le social pour que nos articles fassent surgir quelques chose.

« Parfois, elles racontent des choses tellement difficiles qu'on ne peut pas les publier et que de toute manière, en tant que journaliste, tu ne peux pas car tu sais que tu vas les mettre en danger. »

A partir de 2007, on a commencé à voir tout ce qui se passait dans le pays : l'augmentation des journalistes assassinés et disparus. À la rédaction, ils ont commencé à nous dire : « bon, vous allez à Juárez et vous ramenez tous les noms des chefs de la drogue locaux, qui ils sont et avec quelle police ils travaillent ». Je réponds « Très bien, mais comment je procède pour faire tout ça ? ». C'est alors que nous avons décidé de donner un sens au Réseau : habiliter et nous former sur la manière de se protéger et centrer les articles sur les droits de l'Homme. L'année dernière, quand les assassinats de journalistes et les disparitions commençaient à faire scandale, et que le gouvernement n'agissait toujours pas, nous avons appelé à une marche dans le D.F. et dans 18 autres villes.

Quand commença la violence, j'étais désespérée, comme n'importe quel autre journaliste de ce pays. Tout d'un coup, on menait des enquêtes dans des zones à risque sans qu'on le sache. Quand j'ai couvert des villages fantômes, par exemple, je menais un reportage sur les déplacés. Une voiture s'est approchée de mon pick-up et ceux qui étaient à l'intérieur m'ont dit de m'en aller, d'arrêter de poser des

questions et de rentrer chez moi. Soit tu sais que tu es dans le mauvais endroit et que la fusillade peut éclater à n'importe quel instant ; soit ils te disent qu'ils t'observent, qu'il faut que tu partes et que tu partes en courant. Ça remet tout en cause, surtout ta manière d'enquêter. Il y a eu un changement de contexte très soudain ; on ne savait plus pour qui travaillaient les acteurs. Il était très difficile de mener des enquêtes de terrain, il fallait sécuriser notre manière de travailler.

Une des choses les plus importantes que nous avons faites dans le réseau, fut de nous libérer de notre ego et de toute individualité pour soutenir celle qui allait travailler dans une zone dangereuse. Nous voulons que ce soit publié, peu importe qui le publie. Un autre point important est de rapporter les témoignages des victimes et d'en traiter les thèmes abordés. Nous essayons de le faire en respectant la personne, de ne pas tomber dans la victimisation et ne pas non plus exposer les victimes au danger. Parfois, elles racontent des choses tellement difficiles qu'on ne peut pas les publier et que de toute manière, en tant que journaliste, tu ne peux pas car tu sais que tu vas les mettre en danger.

Dans plusieurs États, des femmes journalistes nous disent qu'elles veulent former leur propre réseau, ça les inspire. Quand je voyage ou s'il y a une membre du Réseau envoyée couvrir une affaire, nous prenons du temps pour discuter. C'est ainsi qu'on a fondé le Réseau de Journalistes de Juárez, également composé uniquement de femmes ; à Guadalajara, ils veulent aussi en former un, ainsi que dans le Guerrero.

Maintenant c'est pour ceux de Veracruz que nous nous inquiétons : l'emprisonnement des twittereurs, l'assassinat de plusieurs journalistes, l'attaque d'un moyen de communication et les personnes qui fuient. Ce qui est en train de se produire c'est ce qu'on a laissé faire à Tamaulipas, et nous essayons de lui donner une certaine visibilité pour qu'on ne fasse pas taire les journalistes. Nous n'avons pas d'infrastructures, mais nous sommes journalistes. Nous faisons ce que nous pouvons : nous interviewons des témoins, pour qu'ils nous décrivent ce qui est en train de se passer, et nous allons aussi mettre en place une formation en ligne sur la manière de publier en toute sécurité pour défendre nos espaces et la liberté d'expression.



Silvia Vázquez Camacho

Blanca Mesina Nevares

Blanca Mesina Nevares

Représentante des victimes dans le cas de détention et torture de 25 policiers | Tijuana (Basse Californie)

J'ai débuté comme défenseure dans un cas de détention arbitraire, privation illégale de liberté et torture d'un groupe de vingt-cinq policiers de Tijuana. Ce fut une expérience familiale, en effet mon père était dans le groupe de détenus. Il était policier municipal à Tijuana, chef de délégation, avec une trentaine d'années de service.

Les militaires sont arrivés en Basse Californie, avec pour nom de mission « épuration policière » et ils ont arrêté un certain nombre de policiers. Le groupe de mon père était détenu dans un quartier militaire et pendant les cinq premiers jours, nous n'avons rien su d'eux. Là-bas ils ont été victimes de sessions de torture très rudes. C'est après que j'ai commencé à monter l'affaire, que la plupart des familles des 24 policiers restants se sont unies au mouvement.

Quand ils les ont transférés à la prison fédérale de Tepic, État de Nayarit, le Conseil National des droits de l'Homme a saisi l'affaire. Nous dénoncions de plus en plus et l'affaire est remontée à la Commission Interaméricaine à Washington. C'est à ce moment qu'ont commencé les menaces à l'encontre de Silvia Vázquez et moi-même : appels téléphoniques, filatures ; parfois ils nous poursuivaient en voiture et essayaient même de nous faire quitter la route.

Le 18 mai 2010, ils m'ont pointé une arme sur la tête, en me menaçant pour que j'arrête de dénoncer, c'est ce qui nous a poussées à l'auto-exil. Ils m'ont dit qu'ils n'allaient pas me tuer à l'instant parce que les élections approchaient en Basse Californie et parce que le cas était connu au niveau international. Nous avons porté plainte, mais nous sommes allées voir l'état de l'enquête et il n'y avait rien. Rien.

Nous avons voulu partir aux États-Unis et nous réfugier, mais là-bas aussi, ils nous ont fermé les portes. À partir du 31 mai et pendant 9 mois, nous avons été loin de notre ville, de

notre foyer. Mais en contrepartie de notre exil, nous avons pu continuer à défendre tout en étant plus en sécurité.

Mes enfants sont restés avec moi pendant deux mois. Cependant, quand j'ai proposé à mon fils aîné de rester ici, pour étudier, il a refusé. Il voulait rester avec ses amis, dans son école, avec son maître d'école, son entourage. Ce fut difficile pour eux car ils ont dû partager. L'appartement qu'on louait avait deux chambres, une pour Silvia et sa famille et une autre pour la mienne, donc cinq personnes. Vous imaginez bien que nous vivions les uns sur les autres.

« Depuis le début nous nous sommes mis d'accord pour ne jamais abandonner l'affaire, avant que tout soit réglé. »

C'est moi qui ai décidé de rentrer à Tijuana parce que ma famille était là-bas, mes enfants. Rester aussi longtemps loin d'eux, m'a beaucoup affectée. Donc, une fois mon père dehors, mon devoir était de rentrer et voir si les mesures préventives allaient servir. La moitié du groupe des vingt-quatre, donc treize personnes, était déjà en liberté depuis août 2010.

Certes il y a eu des moments où j'ai failli sombrer dans la dépression, mais mon père a toujours été ma force. De même, telle fut la force au sein du groupe, avec les parents, que nous en arrivions à une promesse : depuis le début nous nous sommes mis d'accord pour ne jamais abandonner l'affaire, avant que tout soit réglé, jusqu'à ce qu'il y ait eu réparation des dommages et que justice soit faite. Nous attendons encore la réparation des dommages, c'est le plus important pour eux, revendiquer, montrer à tous qu'ils étaient innocents. À l'heure actuelle, ils affrontent la partie administrative pour récupérer leur travail, et le restant du groupe est toujours détenu au CEFERESO. Le cas va être renvoyé à la Cour Interaméricaine pour qu'elle émette son jugement. Depuis 2010, le CNDH a formellement décidé de rendre ses sentences pour les cas de torture, mais jusqu'à cette date il n'y pas eu une telle décision.

Silvia Vázquez Camacho

Avocate dans la section défense de la Commission de Défense et Promotion des Droits de l'Homme, A.C. (CMDPDH) | Mexico (D.F.)

En Basse Californie, un des États dans lesquels on a mis en place les programmes pilotes de sécurité publique de lutte contre le narcotrafic, a été créé un programme de militarisation des corps de la police et des militaires de haut rang ont été placés à leur tête.

Blanca était à la tête de la défense d'un groupe de vingt-cinq policiers municipaux et avait contacté la Commission Mexicaine. En novembre 2009, la CIDH a participé à une audience thématique sur la sécurité publique et les droits de l'Homme à Tijuana où nous avons présenté (la CMDPDH) quatre cas : celui de quatre civils, d'un officier ministériel, celui des vingt-cinq policiers et de onze policiers municipaux. Tous témoignaient du même traitement: ils avaient été arrêtés avec la participation de la police municipale ou de l'armée, on les avait torturés avec des décharges électriques, laissés sans nourriture, exposés à des températures froides, coupés de tout contact et on avait violé la majorité des protections dont ils bénéficiaient.

« Jamais je n'aurais pensé que dans cette profession, on te traiterait comme une criminelle. »

Après l'audience, Blanca a été menacée : elle a reçu un appel. Pour ma part, j'avais commencé à travailler comme correspondante de la Commission Mexicaine sur l'affaire et à faire des déclarations devant les médias.

Un jour, j'ai été au District Fédéral pour déposer une plainte devant le Procureur Fédéral, et c'est là que visiblement on a saisi mes coordonnées. Après j'ai été menacée, on a jeté un cocktail Molotov sur la voiture de mes parents, en supposant que je vivais avec eux. J'ai été poursuivie par la police municipale de février au 31 mai 2010, quand je suis arrivée à D.F. Il y a eu beaucoup de menaces jusqu'à ce que nous demandions des mesures préventives à la CNDH, ça ce fut en mars. Nous avons porté plainte auprès de la représentante de la Commission Mexicaine et de la Commission Civile de Nord-

Est en Basse Californie, notre équivalent dans cet État. On nous accordait des patrouilles, un numéro d'urgence, la possibilité de mener les investigations ainsi qu'une évaluation des risques et même une escorte. Quand je laissais un message avec le téléphone qu'ils nous avaient donné pour dire que nous étions poursuivies, on me répondait « Mettez-vous à l'abri, couvrez-vous » et moi je répondais « Avec quoi ? Le manteau ? Derrière quoi je me cache ? »

Un vendredi, je ne me souviens plus du jour exact, une unité faisait une ronde dans les alentours d'une organisation à laquelle je me rendais pour travailler. Heureusement, j'avais demandé à ceux qui surveillent de m'accompagner parce que j'étais attentive et je savais qu'il y avait un risque. Ils m'accompagnèrent et ce véhicule circulait encore dans ces alentours. C'est au troisième jour qu'un individu est descendu du véhicule en pointant un pistolet sur la tête de Blanca. Depuis Blanca et moi, nous nous sommes soumises à un mécanisme de sécurité mutuel : si elle va à l'école pour ses enfants, elle me prévient et je patiente le temps qu'elle revienne ; si elle ne rentre pas, je l'appelle et je la cherche, et elle fait la même chose pour moi. Il y a eu un moment où je devais aller chercher mon fils à l'école mais aussi rester à la maison pour l'attendre. Nous avons décidé de quitter notre ville jusqu'à ce que les choses se calment ou que l'on dispose d'une escorte. L'escorte, qui à ce jour n'est toujours pas arrivée.

J'ai choisi d'être défenseure, il y a 11 ans. J'ai travaillé dans la commission étatique des droits de l'Homme (Procureur des Droits de l'Homme et de la Protection Civile de Basse Californie) comme visiteuse générale. Ce n'est pas quelque chose que j'ai voulu faire sur un coup de tête, j'y ai longuement réfléchi, mais jamais je n'aurais pensé que dans cette profession, on te traiterait comme une criminelle. Je me suis questionnée parce que tu sacrifies ta famille, et désormais même mes amis ne veulent plus prendre un café en ville avec moi. Mais ça vaut la peine parce que mon fils recevra une éducation distincte. Il veut être défenseur, il veut être soldat des droits de l'Homme parce qu'il sait que les militaires sont ceux qui m'ont agressée. Il veut changer les choses, il a six ans aujourd'hui.



Blanca Velázquez Díaz

Coordinatrice du Centre d'Appui au Travailleur, A.C. (CAT) | Puebla de Zaragoza (Puebla)

Le CAT est une organisation qui promeut la mise en œuvre et la défense des droits des travailleurs. Nous travaillons désormais depuis 10 ans avec des hommes et des femmes. Pendant ces 5 dernières années, nous avons plutôt travaillé dans l'industrie automobile. Nous croyons cruciale la formation des femmes, pour qu'elles aient les outils nécessaires pour se défendre, pour pouvoir donner de la visibilité aux problèmes auxquels elles sont confrontées.

Au plan national, nous observons un grand nombre d'abus, surtout le harcèlement sexuel et la violence psychologique. Nous nous sommes documentés, orientés et nous avons dénoncé nombre de cas dans lesquels les femmes sont discriminées et où on leur impose des prérequis discriminants tels que des examens de grossesse. Nous avons travaillé avec elles sur le leadership car nous considérons que de la même manière qu'il existe des groupes d'hommes dirigeants, il faudrait former des groupes de femmes dirigeantes. Elles ont toujours été à la hauteur, mais parfois elles sont exclues du paysage car elles ont beaucoup de responsabilités, et pas seulement la journée de travail. Il faut dialoguer, les soutenir pour qu'elles se valorisent et pour qu'elles prennent conscience de ce qu'elles apportent économiquement à leur famille et à leur pays. Mais il y a un grand nombre d'obstacles : l'un, quand tu fais face à toi-même ; l'autre, quand tu fais face à ton patron ; et un autre encore, quand tu fais face à la société.

Je me suis engagée en 1999, dans un mouvement conçu uniquement par des femmes. Je travaillais donc dans une usine de pièces d'automobile où on assistait à des violations constantes : journées prolongées, pas de liberté d'association syndicale, discrimination, violence psychologique, violence sexuelle. Un syndicat fut formé et j'étais membre du bureau exécutif ; nous n'étions que des femmes à le diriger.

Mes parents ont toujours été très combattifs ; ils sont payans et luttaient pour le droit de la terre. Je l'ai dans le sang. En même temps, quand tu vis des situations difficiles à travers les souffrances des travailleuses et travailleurs, tu ne peux pas rester les bras croisés. Et, dans mon cas, je ne pouvais rester tranquille.

Ce travail est très important pour moi, mais aussi très dangereux. Dès que je suis devenue défenseure, nous avons constamment reçu des signaux et des menaces, certains très subtils, d'autres plus directs. La dernière, en 2011, nous a mises dans une situation de peur, jusqu'à nous demander si nous allions retourner au travail ou pas, à un point où j'ai dû quitter le pays. Nous avons reçu une menace cybernétique de séquestration, ils ont cambriolé notre bureau et ont laissé un message sur le mur « Vous ne savez pas à qui vous avez à faire ». Ils ont piraté nos comptes personnels et nos comptes institutionnels. C'est alors que tu te rends compte que ton tra-

« Nous devons mesurer notre niveau de responsabilité, sans nous prendre pour des héros car les héros ne servent à rien. »

vail est transcendant et que certaines personnes, ou même l'État lui-même, se sentent menacés. Ce fut une étape très difficile, qui dura 6 mois. Nous pensions que nous n'allions jamais rentrer, mais nous avons pris les mesures nécessaires. Ça n'a pas été facile non plus parce que nous avons été confrontées à la justice-injustice. Quand le CAT a décidé de reprendre ses activités, nous nous sommes retrouvées avec la mauvaise surprise d'un président de la Chambre de Commerce, entrepreneur, qui lançait de terribles diffamations à notre encontre. Il montrait du doigt le CAT comme une organisation dangereuse et moi comme une personne « déstabilisatrice », surtout pour les entreprises transnationales. Nous cherchons à ce qu'on trouve les responsables, que l'on mène une enquête transparente et que l'on assure l'intégrité physique et psychologique de chaque membre du CAT.

C'est un travail satisfaisant, mais nous, défenseures et défenseurs, devons mesurer nos impacts et risques. Nous devons mesurer notre niveau de responsabilité, sans se prendre pour des héros car les héros ne servent à rien. De même, savoir à quel moment faire un pas ou deux en arrière et à quel moment revenir sur tes propres pas, si encore tu décides de rebrousser chemin.



Pamela Sandoval Gómez

Styliste et Déléguée du Centre d'Etudes et Projets pour le Développement Humain Intégral, A.C. (Ce-prodehi) | Tixtla de Guerrero (Guerrero)

La préférence sexuelle est celle qui m'a poussée à travailler pour défendre les droits de l'Homme. Mes racines sont humbles, mes parents viennent de la montagne, et en arrivant dans la capitale, Chilpancingo, et ne trouvant pas d'acceptation, j'ai dû prendre la décision de travailler dans ce sens. J'ai étudié pour devenir professeur des écoles, mais à cause d'un professeur homophobe j'ai dû interrompre ma carrière et me dédier à autre chose. J'ai décidé d'étudier la cosmétologie pour survivre et ne plus dépendre de ma famille. Ensuite, j'ai eu le désir de partir et j'ai vécu 10 ans aux États-Unis. C'est là-bas que j'ai contacté un groupe de défense des droits de l'Homme, mais je n'ai jamais été autant impliquée qu'avec Ce-prodehi, où je travaille depuis 5 ans.

« Si nous sommes entre guillemets “acceptés”, dans les faits nous sommes discriminés. »

On m'a beaucoup critiquée, mais j'ai toujours répondu que nous avons lutté dès le plus jeune âge, pour qu'eux puissent aujourd'hui se maquiller, se teindre les cheveux, se faire des piercings. Avant la société n'était pas aussi ouverte, nous avons ouvert la brèche pour réaliser l'insertion de la communauté gay. Ce n'est pas quelque chose de l'autre monde, il s'agit uniquement de nous faire respecter et de montrer que nous sommes des personnes actives, rien de plus. La technologie avance, mais nous avons une marge très réduite dans la société car si nous sommes entre guillemets « acceptés », dans les faits nous sommes discriminés. Ne serait-ce que pour solliciter une démarche auprès d'une banque, une chose aussi simple que payer un reçu, la discrimination est visible, elle est évidente. Je ne pense pas que ce soit le manque d'information, mais ce machisme arriéré que nous traînons depuis des années, que nous avons depuis des temps ancestraux et que nous n'avons pas détaché de notre vie quotidienne.

En juin 2011, il y a déjà eu 25 assassinats homophobes rien

que dans cet État. C'est très simple, nous devons éradiquer l'homophobie. La mort de Quetzalcoatl Lejia en mai de cette année, fut pour moi un de moments les plus difficiles, car il s'agissait d'une personne brillante. Ce fut un des événements les plus durs auquel nous avons dû faire face en tant qu'organisation. Ils l'ont tué à coups de pierre, lapidé, c'est le plus terrible, sa mort fut quelque chose d'ignoble. Dans ces circonstances, on ne parvient jamais à l'accepter. C'était un politologue très brillant et il avait beaucoup de propositions pour le groupe LGBTI. Il était là à temps plein, investi dans la défense des droits de l'Homme de la communauté. Il n'y en aura pas deux. J'espère qu'on aura des réponses sur sa mort. Nous exigeons qu'une enquête soit faite et qu'on aille jusqu'au bout. Qu'on ne nous présente pas de bouc émissaire.

Pendant ses funérailles, une grande force a saisi l'organisation. Au lieu de nous abattre, nous nous sommes levés avec plus de détermination pour continuer à lutter pour ce en quoi il croyait : le plaidoyer pour la prévention de la discrimination dans l'État, et c'est de là qu'on a obtenu une réglementation. Il entendait pousser pour que l'on accepte les mariages et les adoptions pour la communauté gay mais également pour la classification des crimes de haine dans le code pénal.

En ce moment, j'organise la première marche de diversité sexuelle à Tixtla. Les marches que nous organisons ont toujours un objectif, et celui qui prime maintenant, c'est l'éclaircissement sur les conditions de la mort de Quetzalcoatl Lejia.

De même, nous avons organisé un événement dans l'auditorium de la municipalité, dans un quartier aux moyens limités qui nous a soutenus. Ils ont monté la scène, fabriqué des fleurs en papier, tous ont participé. On a obtenu soixante sacs de provisions, j'ai moi-même livré 60 kilos d'habits d'occasion. Nous avons créé des équipes de coiffure gratuite, pour ma part je vais couper les cheveux gratuitement à la prison fédérale. L'organisation est en train de prendre de l'ampleur, ce n'est pas seulement pour travailler pour le groupe LGBTI. Nous devons travailler pour les groupes vulnérables, les gens en ont besoin.

1973
2010

Beatriz Alberta (Bety) Cariño Trujillo*

« Coordinatrice du Centre de Soutien communautaire Travaillant Unis », A.C. (CACTUS) | Huajapan de León (Oaxaca)

*Témoignage recueilli pendant la cinquième plateforme de Dublin pour les défenseuses et les défenseurs des droits de l'Homme, réalisé par Front Line, février 2010, Dublin (Irlande)

Les pieds bien fermes sur le sol. La tête érigée, droite. La tête fraîche et le cœur ardent.

Sœurs et frères. C'est à travers moi que s'exprime la voix des sœurs et frères de mon village Nu Sav'i, là-bas dans le Oaxaca rebelle, dans ce grand pays appelé Mexique. Et, tout au long de ces lignes, je ne peux parler de moi, sans parler des unes et des autres. Car je n'existe que parce qu'ils et elles existent. Donc, nous sommes frères et sœurs.

Ces femmes que nous sommes : filles, sœurs, mères, compagnes, maîtresses, indigènes, mexitecas, oaxaqueñas, mexicaines, défenseuses, communicatrices : femmes qui conduisent leurs villages contre les saccages de notre Terre Mère, au profit des grandes corporations transnationales et du capital financier. Aujourd'hui, à travers nos voix, dans nos luttes, dans nos mains demeure la vigueur des aspirations de justice sociale de la Révolution Mexicaine. Notre lutte est la même que celle qui a été menée il y a 200 ans, celle qu'a menée Morelos, ainsi que Magon, et le grand Zapata il y a un siècle. Au Mexique à l'heure actuelle, c'est celle que mène l'Armée Zapatiste de Libération Nationale. Cette même lutte qui a coûté la vie à des milliers et des milliers de Mexicains et de Mexicaines, tous et toutes pauvres, des gens d'en bas, qui ont lutté et pour qui désormais, le lieu qui leur a été réservé dans l'histoire demeure l'oubli, l'exclusion. Aujourd'hui, nous les jeunes, les peuples natifs et les femmes témoignons de cette catastrophe.

Les traités de libre-échange et les accords commerciaux, avec la complicité de nos mauvais gouvernements, ont fait que nos champs deviennent le théâtre de la ruine et du désastre, victimes de l'ouverture commerciale indiscriminée, des cultures transgéniques, de ces ambitions commerciales qui se transforment en grandes mines, en champs d'éoliennes. Les grands domaines qui génèrent de l'énergie

électrique pour tous, mais jamais pour nous autres, véritables propriétaires de ces terres. Ces fibres optiques qui captent la lumière et l'envoient autre part. Nous voulons leur dire aujourd'hui que c'est ça qui a poussé à la migration forcée de millions de nos sœurs et frères qui, comme le disait mon grand-père, « doivent partir pour pouvoir rester ».

Au Mexique, on s'obstine à nier aux peuples natifs leurs droits à l'autonomie, leur droit à l'existence. Mais nous voulons vivre aujourd'hui une autre histoire : nous nous rebellons ! Nous disons ça suffit ! Aujourd'hui nous les sommons d'avoir peur de nous, car nous n'avons plus peur d'eux, car malgré leurs menaces, leurs calomnies, leur harcèlement, nous poursuivons notre marche vers ce soleil qui brille d'une grande force, nous sommes persuadés que le moment approche, le temps des peuples, le temps des oubliés, le temps des femmes insoumises, le temps des peuples du bas.

La longue nuit de ces 500 dernières années n'est toujours pas terminée. La Niña, la Pinta et la Santa Maria, portent désormais le nom de Iberdola, Endesa et Gamesa. Au jour d'aujourd'hui, au long et au large du territoire national grouille le mécontentement. C'est pourquoi la présence et la participation des femmes, qui défendent jour après jour les droits humains, ne peut plus tarder. Nous voulons construire un monde de justice et dignité, sans aucun type de discrimination. Nous portons l'étendue et la profondeur d'un processus organisationnel, mobilisateur, analytique, discursif et consensuel qui nous aide à construire un monde où puissent coexister plusieurs autres mondes.

Nous sommes le résultat d'un grand nombre de luttes. L'héritage guerrier de nos grands-mères, coule dans notre sang ; nos racines l'exigent, et nos filles nous le crient. Frères et sœurs, ouvrons le cœur comme un fleur qui attend le rayon du soleil matinal. Semons nos rêves, cueillons les espoirs, tout en nous souvenant que cette construction ne peut être faite que par le bas, à gauche, du côté du cœur.



Epilogue

Se mobiliser pour la paix comme défenseures des droits de l’Homme*

Mary Jane N. Real, ex coordinatrice de la Coalition Internationale des Femmes Défenseures des Droits de l’Homme (WHRD IC)

*Extrait du Séminaire International défenseures des droits de l’Homme menacées en Amérique latine, La résolution 1325 de l’ONU et autres outils de protection pour les femmes en zones de conflits, 25 novembre 2010, Madrid, Espagne.

En s’inspirant de la Déclaration des Nations Unies sur les Défenseurs des Droits de l’Homme (UNHRD), qui propose une définition du rôle et des responsabilités d’un « défenseur des droits de l’Homme », la Coalition Internationale des Femmes Défenseures des droits humains, définit comme « défenseures » « ces femmes actives dans la défense des droits qui sont attaquées pour ce qu’elles sont, ainsi que toutes celles qui défendent les droits et qui sont cibles d’agressions en raison de ce qu’elles font ». Hila Jilani, ancienne rapporteuse spéciale de l’ONU pour les Défenseurs des Droits de l’Homme, souligne que le terme « défenseure » ne propose pas d’établir une catégorie spéciale de personnes défenseures. Son objectif est de mettre en relief non seulement les formes spécifiques d’abus et ses conséquences sur les femmes pour ce qui est de leur identité liée au genre, mais aussi l’intensification des menaces qu’elles reçoivent pour leur militantisme, y compris dans les situations particulières de conflits armés.

Le rôle critique des femmes défenseures des droits dans le contexte d’un conflit armé ne peut pas être sous-estimé. Les défenseures offrent un avertissement précoce sur les problèmes émergents, y compris les violations massives des droits de l’Homme. Elles aident à protéger la vie des civils coincés au milieu du conflit armé et, grâce à leur présence et leur activisme, préviennent les violences. Elles contribuent de façon significative aux efforts pour la résolution du conflit et la construction de la paix en renforçant le respect des lois, en demandant à toutes les parties au conflit d’assumer leur responsabilité pour les violations passées et présentes, et en appuyant la mise en place de principes démocratiques et de bonne gouvernance dans les processus de reconstruction post-conflit. Les femmes défenseures qui plaident pour la paix entre les parties en conflit sont exposées à des risques majeurs car l’opposition les accuse d’être des traîtresses ou des assistantes de l’ennemi. C’est pourquoi, la protection et l’appui aux femmes défenseures des droits humains est de la plus haute importance durant les conflits armés.

La Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l’Homme appuie l’intention de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité de l’ONU, adoptée en 2000, qui reconnaît dûment l’importance du rôle qu’occupent les femmes dans la consolidation de la paix et leur droit à participer de façon égale aux processus d’adoption de décisions en matière de paix et de sécurité. Dans l’ensemble, ces déclarations internationales reconnaissent les femmes non seulement comme des victimes et survivantes des conflits, mais aussi comme des protagonistes actives et reconnaissent également leur droit à participer aux processus de paix. Cela confère une légitimité au rôle des femmes dans la construction de la paix, en affirmant que les activistes pour la paix sont engagées en fait dans la défense des droits de tout homme. Dans son cinquième rapport annuel à l’Assemblée Générale de l’ONU, Hina Jilani affirme que les différentes activités développées pour la reconstruction de la paix et de la sécurité, comme documenter les violations des droits de l’Homme, porter assistance aux victimes du conflit ou participer aux négociations de paix, sont des activités relatives aux droits de l’Homme. Son rapport affirme que les activistes pour la paix sont en plus des défenseures des droits humains et donc titulaires des mêmes droits.

Le contexte et l’approche de leur activisme montrent de façon critique la situation de vulnérabilité des femmes défenseures comme l’illustre le cas récent de l’embuscade et de l’assassinat de Bety Cariño.

Le 27 avril, des hommes armés ont tué deux activistes en route pour la municipalité autonome de San Juan Cópala (Oaxaca) qui faisaient partie d’une caravane d’aide internationale. La dirigeante indigène de Oaxaca, Alberta Bety Cariño, et l’observateur finlandais, Jyri Antero Jaakkola, sont morts et trois autres personnes de la région ont été blessées. L’objectif de la caravane était de briser le blocus paramilitaire qui avait laissé San Juan Cópala, situé dans la région indigène du sud du Mexique, sans communication extérieure depuis janvier, et d’apporter de la nourriture, des vêtements et des médicaments à la communauté. L’exemple de Bety Cariño Trujillo démontre comment, dans la vie réelle, la frontière entre plaider pour la paix et défendre les droits de l’Homme est très floue. Bety était en

même temps une dirigeante indigène et une participante active dans le processus de paix.

Une étude de ISIS International sur « Les Politiques culturelles du Conflit, la Paix et la Résolution 1325 », conclut que la participation à la construction de la paix des femmes qui vivent en situation de conflits armés est « moins officielle, non conventionnelle, et se joue davantage dans leur vie quotidienne ». Les femmes travaillent comme volontaires dans les services d’évacuation ; elles facilitent les relations inter-religieuses ; regroupent le voisinage pour qu’il satisfasse à ses nécessités basiques ; éduquent et forment sur les valeurs de paix et de diversité ; participent, dans la mesure du possible, aux rencontres communautaires. En considérant qu’elles sont rarement invitées aux processus officiels de paix, les femmes créent et inventent leurs propres opportunités de participation publique. La discrimination et les préjugés liés au genre, qui favorisent les hommes dans les structures politiques actuelles, ont exclu les femmes des processus officiels de paix et, font, ce qui est d’autant plus significatif, en sorte que leurs contributions aux processus de paix « informels et non conventionnels » soient dévalorisées et invisibles.

Donc, dans la mise en place de la Résolution 1325, il est important non seulement de soutenir le rôle des femmes dans les espaces officiels de la construction de la paix, mais aussi de valoriser la contribution que les défenseures des droits humains font dans leur vie quotidienne pour encourager la paix et la sécurité et, comme le recommande également la Résolution, créer plus d’opportunités pour que prospèrent les « initiatives de paix des femmes locales ».

Pour trouver un sens à l’attaque de Bety Cariño et à sa mort, le cadre des « défenseures des droits humains » offre un contre-poids à l’emphase de la Résolution 1325 sur la participation de la femme dans les processus officiels de paix, puisqu’il reconnaît que leurs activités pour maintenir la paix dans la communauté, bien qu’elles aient lieu dans des espaces publics informels, promeuvent leurs rôles comme défenseures des droits humains.

Dans les cas de Valentina Rosendo Cantù et d’Inés Fernández

Ortega devant la Cour Interaméricaine des Droits de l’Homme, il est clairement démontré les dimensions de genre dans la sécurité des défenseures. Le viol et la torture perpétrés par des membres de l’armée lors d’affrontements au sein de leur communauté sont un crime politique à l’encontre de leur organisation politique. En conséquence du viol, Valentina a souffert l’ostracisme de sa communauté. Sa relation avec son mari et sa famille a été rompue, et elle s’est retrouvée mère célibataire. Des membres de leurs familles et de leurs organisations ont été menacés et leurs filles ont été agressées. La fille de Valentina a failli être séquestrée. En plus d’utiliser la violence sexuelle pour soumettre la communauté, il existe un grand nombre de menaces et d’attaques contre les membres de la famille et les enfants des défenseures à cause des stéréotypes liés au genre qui identifient les femmes dans leur rôle de mères et de protectrices. La Cour, en se prononçant en faveur de Valentina et d’Inés, a ordonné au Gouvernement mexicain de payer une compensation économique, en guise de réparation, et de mettre en place des mesures intégrales qui garantissent que de telles violences à l’encontre des femmes de la communauté ne se reproduisent pas, entre autre en créant un centre communautaire qui permette à Inés de « continuer son travail comme promotrice des droits de l’Homme dans sa communauté ».

La Déclaration « UNHRD » représente un point de départ pour qu’une approche sécuritaire intégrale reconnaisse que les défenseures Valentina et Inés sont titulaires de droits et encadre leur besoin de sécurité et de protection comme une obligation qui incombe aux États, en qualité de responsables. La Déclaration cherche à renforcer les termes ou les niveaux normatifs pour que les États remplissent de telles obligations. Elle reconnaît la centralité du principe d’équité de genre et de non-discrimination et souligne la nécessité de répondre tant aux causes immédiates qu’aux causes structurelles de la violence et de la discrimination contre les femmes. Un système de sécurité intégrale signifie générer et permettre un espace respectueux des droits des femmes pour soutenir les défenseures et défenseures, leurs organisations et mouvements. L’objectif n’est pas simplement de maintenir les défenseures des droits saines et sauvées, mais l’objectif ultime est plutôt de soutenir les mouvements sociaux pour transformer la situation qui les met en danger.

Femmes défenseuses des Droits humains

Margaret Sekaggya, Rapporteuse Spéciale de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme (Conseil des Droits de l'Homme)

Les droits des femmes de promouvoir et protéger les droits humains sont contenus dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et confirmés dans divers traités internationaux, parmi lesquels, s'agissant des plus importants, le Pacte International des Droits Civils et Politiques (PIDCP), le Pacte International des Droits Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC) et la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination Contre la Femme (CEDAW). Ces droits, entre autres, ont été réitérés dans la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales universellement reconnus, aussi connue sous le nom de Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée Générale le 8 mars 1999.

La Déclaration ne laisse aucun doute sur le fait que nous pouvons tous être des défenseurs et défenseuses des droits de l'Homme si nous décidons de l'être, et qu'il n'y a besoin d'aucune « qualification » pour être défenseur ou défenseuse des droits de l'Homme. D'ailleurs, les défenseurs et défenseuses des droits de l'Homme peuvent traiter de sujets relatifs aux droits de l'Homme très divers comme, par exemple, les cas d'exécutions sommaires, de torture, d'arrestations et de détentions arbitraires, de mutilations génitales féminines, de discriminations, de questions relatives à l'emploi, d'expropriations forcées, d'accès à la santé, de déchets toxiques et de leur impact sur l'environnement.

Dans ce contexte, les défenseuses des droits de l'homme sont des femmes qui, individuellement, ou en association avec d'autres, développent des activités pour promouvoir ou protéger les droits humains, y compris les droits des femmes. Dans l'hypothèse où ils traitent de questions similaires, le terme « femmes défenseuses des droits de l'Homme » peut également s'appliquer aux hommes défenseurs des droits de l'homme qui travaillent pour la protection des droits des femmes ou sur des questions liées au genre en général.

Partout dans le monde, les femmes défenseuses sont confrontées à une multitude de menaces, qui sont la conséquence directe de leur engagement.

En tant que femmes, elles sont également ciblées par la violence liée au genre et exposées à des risques spécifiques liés à leur genre, tels que le harcèlement verbal et sexuel, le viol, les préjugés, l'exclusion et la répudiation. Dans mon dernier rapport présenté durant la 16^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme en 2011, j'ai souligné que les voix des femmes continuent d'être perçues comme présentant un défi dans la lutte contre les normes socioculturelles établies, les traditions, perceptions et stéréotypes sur la féminité, l'orientation sexuelle, et le rôle et la condition des femmes dans la société, qui ont souvent servis de base pour justifier et perpétuer des formes de violences et d'oppression contre les femmes.

Dans certains contextes, cela peut conduire à de l'animosité ou à un manque de soutien de la part de la population en général, et même de la part des autorités. Il est en effet possible que les fonctionnaires publics ou les agents de police partagent les opinions conservatrices et patriarcales répandues dans la société en général sur les défenseuses et ceux qui se dédient aux droits des femmes ou aux questions de genre, et de fait montrent peu ou pas d'enthousiasme pour les protéger effectivement, et ce en dépit de leur obligation en ce sens. Un autre facteur qui affecte cette situation et l'efficacité des mécanismes de protection des défenseurs et défenseuses, est lié au fait que les agents non étatiques ne sont pas reconnus comme faisant partie des auteurs potentiels de violations à l'encontre des défenseuses et ceux qui travaillent pour les droits des femmes ou les questions liées au genre.

J'ai reçu du Mexique des plaintes de violences commises à l'encontre des femmes défenseuses et de ceux qui travaillent pour les droits des femmes et les questions de genre, motivées uniquement par le seul fait qu'ils travaillent sur ces questions. Durant les dernières années, beaucoup de défenseurs et défenseuses ont été obligés d'abandonner leurs lieux de résidence à cause de l'animosité suscitée par leur travail de défense des droits de l'Homme. Par ailleurs, de nombreux assassinats, des menaces et des persécutions contre les femmes défenseuses qui travaillent pour la défense des droits des femmes, des droits des populations autochtones, des droits des paysans, des droits à environnementaux et des

droits des migrants, ont été recensés. Les femmes défenseuses qui ont dénoncé des disparitions et des assassinats de femmes au Mexique et ceux qui se sont engagés sur des questions relatives à l'impunité et à l'accès à la justice, y compris pour les témoins et victimes de violations des droits qui cherchaient à obtenir réparation, tels que les avocats, les personnes et organisations qui les représentent ou soutiennent, ont été victimes de violences dans plusieurs États du pays. De même, de nombreuses agressions sexuelles contre des activistes LGBT ont également été recensées.

Sur la base de l'information que je reçois, j'aimerais mettre en évidence le rôle important des femmes journalistes et des professionnelles des médias qui travaillent sur les questions des droits de l'Homme au Mexique. Ce groupe inclut les femmes journalistes d'investigation qui s'occupent d'affaires relatives aux droits de l'Homme, les chroniqueurs qui plaident pour des réformes en matière de droits de l'Homme, les femmes reporters qui surveillent et rédigent des rapports sur des violations des droits de l'Homme, mais aussi les bloggeuses. Je suis consciente des risques énormes auxquels elles s'exposent du fait de leur travail.

J'aimerais donc, profiter de cette occasion pour faire de nouveau entendre ma voix et dénoncer les menaces, intimidations et persécutions que subissent les femmes défenseuses et tous ceux qui travaillent pour défendre les droits des femmes et les questions liées au genre. Ils sont confrontés tous les jours à la stigmatisation et à la criminalisation qui freinent leur capacité de travail, et à l'inacceptable impunité avec laquelle les acteurs étatiques et non étatiques commettent ces violations. L'obligation de pourvoir les défenseurs et défenseuses d'une réelle protection et de voies de recours efficaces, requiert que les autorités garantissent des enquêtes rapides et impartiales sur des allégations de violations des droits de l'Homme, mettent en examen les auteurs de violations, mettent à disposition des mécanismes de réparations, et assurent le respect des décisions judiciaires. En ce sens, les parlementaires, les fonctionnaires gouvernementaux, le pouvoir judiciaire et les institutions nationales des droits de l'Homme ont une responsabilité dans la protection des défenseuses et de tous ceux qui défendent les droits des femmes et les questions liées au genre, en particulier au regard de l'application de la Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme.

De plus, je soutiens de toutes mes forces les femmes défen-

seures et ceux qui travaillent sur les droits de la femme et les questions de genre dans le but de diffuser le contenu de la Déclaration sur les Défenseurs des Droits de l'Homme, de façon à ce que les défenseurs et défenseuses prennent conscience du rôle fondamental qu'ils jouent comme agent du changement social. Parmi mes efforts pour améliorer la compréhension des droits consacrés dans la Déclaration de l'ONU sur les Défenseurs des Droits de l'Homme et contribuer à la sensibilisation sur les défis auxquels sont confrontés les défenseurs et défenseuses dans le cadre de leur travail, j'ai publié en juillet un rapport intitulé « Commentaire à la Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les Droits de l'Homme et les Libertés Fondamentales universellement reconnus ». Ce « Commentaire » est un guide pratique qui reprend les droits prévus dans la Déclaration, présente les restrictions et violations les plus courantes auxquelles sont confrontés les défenseurs et défenseuses, et prévoit des recommandations pour faciliter l'application de chaque droit par les États. Ce commentaire porte une attention toute particulière à la spécificité de la situation des femmes défenseuses et aux épreuves particulières auxquelles elles font face.

J'ai un dernier message pour les femmes défenseuses : s'il vous plaît, soyez attentives, signalez les agressions et les menaces auprès des structures compétentes, maintenez un registre systématique des toutes les menaces et attaques en précisant la date, le lieu, les personnes impliquées, le type d'agression ; établissez des réseaux de protection au niveau local pour améliorer votre sécurité et promouvoir l'unité au sein de votre communauté. En ce sens, le site internet de mon mandat contient une page intitulée « La présentation d'allégations » qui établit des directives sur le type d'information qui est nécessaire pour que le mandat puisse prendre des mesures dans un cas particulier, et sur la manière de présenter ces informations. Il est important de mentionner que l'identité de la source d'informations de la violence alléguée reste toujours confidentielle.

Il y a beaucoup à faire et le travail actuellement mené par des femmes et des personnes qui travaillent sur les questions des droits des femmes et les questions liées au genre est fondamental pour aborder les violations des droits de l'Homme et la lutte contre l'impunité. Je vais continuer d'utiliser ma voix et mon mandat pour contribuer à leur protection et les encourager à poursuivre leur travail si important. Merci.

Cette édition en français a été imprimée en février 2013
par Estrelas de Papel, Lda. au Portugal
Edition originale publiée au Mexique

200 exemplaires